

# L'EXPÉRIENCE DE L'HOMME QUI N'ÉTAIT RIEN

**Synthèse :** L'histoire est factuellement fausse, il suffit de la questionner.

« Réinitialisations précédentes et cycles karmiques des âmes, anciennes civilisations technologiquement plus avancées, arbres et êtres géants du passé, déluges de boue, crise familiale dans les cieux, un père céleste mais plus de mère, des anges déchus, la guerre au paradis ensuite sur terre, destructions par des armes à énergie dirigée ou géo-climatiques déguisés en incendies ou en guerres historiques, récupération par des contrôleurs des structures préservées, repopulation d'anciennes citées par des orphelins incubés, arnaque des expositions universelles pour démolir le vieux monde, disparition des technologies récupérées et des connaissances scientifiques au profit d'une élite, réécriture de l'histoire et des noms, déception par le langage, symbolismes mythiques et plasmas, géomorphologie électromagnétique toroïdale avec plan d'inertie (planète), firmament et horloge étoilé mystifié, évolution de l'humanité parasitée par des êtres interdimensionnels et des confréries se nourrissant de nos émotions, amnésie de notre identité, corruption de la pensée et des valeurs, perte de son autorité, de sa généalogie, de son héritage, mise en place de notre esclavage financier et exploitation de notre souffrance ou de notre euphorie sous un prétexte flou d'évolution spirituelle plein d'amour générant l'idiotie des comportements psychologiques associés dont celui de ne plus savoir reconnaître son ignorance et rechercher les faits au profit de sa dépendance à l'opinion des « stars » du moment qui nous gouvernent.

Bref l'histoire que l'on te raconte dès l'enfance est devenu la porte d'entrée du mensonge pour contrôler ton esprit et celui d'une population qui ne sait plus la remettre en question par peur du jugement des autres. Et au lieu de tourner son regard sur sa participation et d'exiger naturellement de savoir parfaitement et en toute transparence ou d'exiger minimalement le respect de ceux qui le demandent objectivement, ce qui va de soi; cette mentalité déconnectée et instruite va préférer la couardise et le réconfort de ses illusions entretenues par les faiseurs de discours qui sèment le mensonge et entretiennent le doute et l'ignorance pour se nourrir de la discorde et de l'attention qu'ils engendrent afin de maintenir leur temps d'antenne ou leur commerce politique du contrôle de l'argent et de l'influence des peuples.

Une fois que tu le sais, plus possible alors de se laisser diriger par leur médiocrité et leur absence d'intégrité, car tu es maintenant celui qui se rappelle à l'histoire... »

# VÉRIFIER CETTE HISTOIRE QUI CLOCHE SANS SES CLOCHES

Vidéo 2026 : <https://youtube.com/shorts/SAqtw61ykEk>

(PARTIE 2)

## LES ARBRES, LE TERRAIN DE TENNIS ET LA FORTERESSE ENCHANTÉE

Vidéo 2026 : <https://youtu.be/aDoU39rlG3s>



**Figure 1 :** Dessiner la ligne du temps

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| L'EXPÉRIENCE DE L'HOMME QUI N'ÉTAIT RIEN .....                                                                                                                                  | 1  |
| <b>Synthèse</b> : L'histoire est factuellement fausse, il suffit de la questionner. ....                                                                                        | 1  |
| VÉRIFIER CETTE HISTOIRE QUI CLOCHE SANS SES CLOCHES .....                                                                                                                       | 2  |
| <b>Vidéo 2026</b> : <a href="https://youtube.com/shorts/SAqtw61ykEk">https://youtube.com/shorts/SAqtw61ykEk</a> .....                                                           | 2  |
| (PARTIE 2) .....                                                                                                                                                                | 2  |
| LES ARBRES, LE TERRAIN DE TENNIS ET LA FORTERESSE ENCHANTÉE .....                                                                                                               | 2  |
| <b>Vidéo 2026</b> : <a href="https://youtu.be/aDoU39rlG3s">https://youtu.be/aDoU39rlG3s</a> .....                                                                               | 2  |
| <b>Figure 1</b> : Dessiner la ligne du temps.....                                                                                                                               | 2  |
| MISE EN SCÈNE DE CETTE PHYSIQUE INDÉNIABLE .....                                                                                                                                | 6  |
| DU THÉÂTRE À LA RÉALITÉ : L'exemple du canal Lachine de Montréal .....                                                                                                          | 8  |
| <b>Figure 2</b> - Les grandes dates de construction du canal Lachine .....                                                                                                      | 8  |
| <b>Figure 3</b> - La date de fermeture du canal Lachine .....                                                                                                                   | 8  |
| <b>Photos 1 &amp; 2</b> - Panneau de « Parcs Canada » situé près du marché Atwater, du côté de le rue St-Patrick .....                                                          | 9  |
| <b>Photo 3</b> - Vue du ciel du mur de soutènement enseveli près du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage, tiré de Google Earth en 2025.....                                        | 10 |
| <b>Photos 4 &amp; 5</b> - Saule Noir de 262 cm de circonférence et Épinette Blanche de 168 cm, secteur du mur enseveli près du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage.....           | 10 |
| <b>Photos 6 &amp; 7</b> - Même Épinette Blanche de 168 cm de circonférence et Érable Argenté de 300 cm, secteur du mur enseveli près du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage ..... | 11 |
| <b>Photos 8 &amp; 9</b> - Imposant Peuplier Deltoïde de 452 cm de circonférence au-dessus du mur enseveli, secteur du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage.....                    | 11 |
| <b>Photos 10 &amp; 11</b> - Direction marché Atwater et ligne du mur de béton passant sous l'arbre, secteur du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage .....                          | 12 |
| <b>Photos 12 &amp; 13</b> - Preuve d'un remplissage sans plan ni structure, secteur du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage .....                                                  | 12 |
| <b>Photos 14 &amp; 15</b> - Disparition du mur, égouts et clôture étrangement encrés, secteur du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage .....                                        | 13 |
| ÉTABLIR UNE LIGNE DU TEMPS POSSIBLE .....                                                                                                                                       | 13 |
| <b>Figure 4</b> - La logique simple de l'ensevelissement du mur dans le temps .....                                                                                             | 13 |
| <b>Photo 16</b> - Mesure d'une pièce de monnaie de 1939 .....                                                                                                                   | 14 |
| MÉTHODOLOGIE.....                                                                                                                                                               | 14 |
| <b>Photos 17 &amp; 18</b> - Bobine de ficelle et mesure de la circonférence de chaque arbre.....                                                                                | 14 |

|                                                                                                                                                                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Figure 5</b> - Croissance attendue suivant les espèces d'arbres échantillonnés .....                                                                                                                                                | 15 |
| <b>Photos 19 &amp; 20</b> – Érable Argenté de 45 ans et de 213 cm de circonférence .....                                                                                                                                               | 15 |
| <b>Figure 6</b> – Croissance générale d'un tronc d'arbre malgré les variations spécifiques observables des anneaux suivant les conditions particulières à chaque année .....                                                           | 18 |
| <b>Photo 26</b> – Cimetière Côte-des-Neiges, vue du ciel, tiré de Google Earth en 2025 .....                                                                                                                                           | 19 |
| <b>Photos 27 &amp; 28</b> – Érable Argenté Remarquable du cimetière Côte-des-Neiges près du lot 1-3967. Circonférence mesurée de 635 cm pour un diamètre calculé de 202 cm (ville de Montréal : 185 cm de diamètre pour 150 ans) ..... | 19 |
| <b>Photos 29 &amp; 30</b> – Peuplier Deltoïde # 892 du cimetière Côte-des-Neiges sur le lot 1-3967. Mesuré à 635 cm de circonférence pour 202 cm de diamètre calculé (ville de Montréal : 179 cm de diamètre et 150 ans) .....         | 20 |
| <b>Photos 31 &amp; 32</b> – Peuplier Deltoïde # 893 du cimetière Côte-des-Neiges sur le lot 1-3967. Mesuré à 545 cm de circonférence pour 174 cm de diamètre calculé (ville de Montréal : 159 cm de diamètre et 120 ans). .....        | 20 |
| <b>Photos 33 &amp; 34</b> – Peuplier Deltoïde # 1141 du cimetière Côte-des-Neiges. Mesuré à 540 cm de circonférence pour 172 cm de diamètre calculé (ville de Montréal : non déterminé). .....                                         | 21 |
| <b>DONNÉES MESURÉES REGROUPÉES</b> .....                                                                                                                                                                                               | 21 |
| <b>RÉSULTATS</b> .....                                                                                                                                                                                                                 | 22 |
| <b>Graphique 1</b> – Synthèse permettant d'estimer l'âge d'un arbre mesuré et d'établir une ligne du temps réaliste du moment où le mur du canal a été enseveli. ....                                                                  | 22 |
| <b>Tableau 2</b> – Ligne du temps conflictuelle pour l'ensevelissement du canal dans le secteur de l'ancienne gare de triage .....                                                                                                     | 23 |
| <b>ANALYSE – INCOHÉRENCE DE LA LIGNE DU TEMPS</b> .....                                                                                                                                                                                | 24 |
| <b>Tableau 3</b> – Comparaison de l'âge estimé des arbres remarquables avec la ville de Montréal .....                                                                                                                                 | 25 |
| <b>Figure 7</b> – Réponse détournée mais qui témoigne du déchargement de navires jusqu'en 1967 .....                                                                                                                                   | 26 |
| <b>PHOTOS D'ARCHIVES ÉTRANGES : une disparition énigmatique qui peut tout expliquer.</b>                                                                                                                                               | 27 |
| <b>Figure 8</b> – Rehaussement de la ville de Chicago entre 1850 et 1860. ....                                                                                                                                                         | 28 |
| <b>Photo 32</b> – Vue aérienne du canal Lachine, du Peuplier Deltoïde, de l'Épinette Blanche, de l'usine Crane Co Ltd, de la tour d'eau et du canal de l'Aqueduc, tirée de Google Earth en 2025 .....                                  | 29 |
| <b>Photos 33 &amp; 34</b> – Façade rénovée de l'ancienne usine Crane Co Ltd de 1919 en faisant dos au canal Lachine. ....                                                                                                              | 29 |
| <b>Figure 9</b> – Année de construction de la fonderie Crane Co Limited en face du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage .....                                                                                                             | 30 |
| <b>Photos 35 &amp; 36</b> – Panneau de Parcs Canada concernant l'historique de l'usine Crane Co Ltd située juste derrière .....                                                                                                        | 30 |



|                                                                                                                                                                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Photo 37</b> – Explications de Parcs Canada et photo d’archives de 1926 qui montre un canal Lachine sans parc-remblai et sans arbres.....                                                                 | 31 |
| <b>Figure 10</b> – Premier aéroport civil au Canada ouvert en 1927 comme mât d’amarrage pour dirigeables .....                                                                                               | 32 |
| <b>Photos 38 &amp; 39</b> – Comparaison entre 1926 et 2026 de l’usine Crane Co Ltd 1919 : disparition de la moitié de l’usine originelle avec ses terrains de tennis boueux. ....                            | 32 |
| <b>Figure 11</b> - Grandes étapes des travaux d’amélioration du canal de l’Aqueduc de Montréal .....                                                                                                         | 33 |
| <b>Photo 40</b> – Prise de vue de 2026 du canal de l’Aqueduc montrant sa largeur et l’arrière de l’usine Crane Co Ltd .....                                                                                  | 33 |
| <b>Photo 41</b> – Étrange chantier en 1922 dans le secteur de Verdun pour améliorer et agrandir la structure du canal de l’Aqueduc .....                                                                     | 34 |
| <b>Photos 42, 43 &amp; 44</b> – Bâtiments ou structures présents en 1922 et ayant disparus en 1926 ou après.....                                                                                             | 35 |
| <b>Photos 45 &amp; 46</b> – Indices en 2026 rappelant la présence de notre forteresse aux trois tours de 1922 surplombant le canal Lachine mais qui a été démolie par la suite .....                         | 36 |
| TRACES COMPLÉMENTAIRES D’UN PASSÉ ENTERRÉ ET DÉMOLI.....                                                                                                                                                     | 38 |
| <b>Photos 47 &amp; 48</b> – En remontant vers les écluses de Lachine, autres zones enterrées du canal pour former des bouts de parcs, tirés de Google Earth en 2026 .....                                    | 38 |
| <b>Photos 49 à 60</b> – Deux types de mur de soutènement visibles, 2 types de briques, 2 types d’encrage à bateaux, des morceaux de bétons enterrés et un remblai de pierres concassées à même le canal..... | 39 |
| CONCLUSION.....                                                                                                                                                                                              | 40 |
| ANNEXES.....                                                                                                                                                                                                 | 41 |

## MISE EN SCÈNE DE CETTE PHYSIQUE INDÉNIABLE

L'instant d'un moment, imaginez qu'il y a dans votre ville un ancien canal de navigation que l'on dit âgé d'environ 200 ans suivant le narratif officiel. Et supposez que lors d'une promenade en famille le long de ce dernier ou encore lors d'une sortie éducative avec votre école, un phénomène très étrange se produit... vous cessez de regarder sans voir... et commencez à voir l'invisible de ce que vous avez toujours vu :

« Mais papa! Ça ne fait aucun sens! Quand exactement et qui c'est qui a eu politiquement c'te bonne idée de ne pas respecter c't'ouvrage colossal bâti à coups de pelles et de sueurs de fronts par nos ancêtres indigents! Pourquoi l'avoir remblayé ainsi jusqu'à son centre pour former ce petit bout de parc inutile et ainsi nuire à sa fonction principale, la navigation? »

Et au contraire du désintéressement habituel de l'être occupé qui n'a pas le temps, passant rapidement à autre chose sans vouloir investiguer davantage pour exiger justice et responsabilité, réaction souhaitée de tout système corrompu, votre regard inquisiteur va poursuivre son travail pour se poser sur cet immense arbre qui, vu sa taille imposante rarement observée, vous indique d'instinct, sans la moindre analyse, que ce dernier doit approcher la centaine d'années, plus ou moins.

Normalement, cela ne vous aurait posé aucun problème en particulier sauf que ce dernier pousse exactement au-dessus du mur de soutènement qui est enterré. Or votre expertise ne laisse place à aucun doute, le mur est apparu bien avant l'arbre. Et si l'arbre a commencé à pousser il y a de cela une centaine d'années... le mur et le canal étaient déjà dans cet état à cette époque, pas le choix. Sinon quoi, on a creusé un tunnel en dessous avec « Alice<sup>1</sup> » aux pays des merveilles pour ensuite y couler un mur de béton?

Conséquemment, en déterminant l'âge minimal de l'arbre, vous savez que vous obtenez techniquement la période la plus récente d'ensevelissement à laquelle pourrait prétendre, sans trop se ridiculiser, tous ces vendus d'experts et historiens menteurs de la pire espèce, prêts à raconter n'importe quoi pour être financés par leurs « clubs d'initiés » qui ne veulent pas perdre le contrôle universitaire de votre perception de la réalité, ce même principe religieux de gestion de la croyance.

- « Papa, n'es-tu pas cet universitaire?

- Fut un temps... »

Et advenant que l'arbre s'avère encore plus vieux que prévu, quelqu'un manque de rigueur ou se trompe délibérément à quelque part et ce ne peut être l'arbre.

Mais déjà, suivant vos deux yeux et la logique de l'histoire elle-même, cela signifie que dans un horizon d'à peine 200 ans, ce mur aura d'abord été construit pour que, 100 ans plus tard, en plein cœur du développement industriel et commercial qui aura motivé son existence, il soit bizarrement enterré pour nuire au tonnage croissant de la navigation lui étant associé. Le tout afin d'y planter

---

<sup>1</sup> Lié au roman de Lewis Carroll, « Alice » serait le nom donné à une machine perfectionnée de creusage de tunnels qui est associée à l'existence de réseaux et de villes souterraines documentés partout à travers le monde servant dans certains cas au trafic d'enfants; d'où l'expression « descendre dans le terrier du lapin » pour savoir ce qui se passe vraiment. Tout cela sera vérifié et révélé également.

cet arbre magnifique pour que, quelques générations plus tard, il soit possible de le contempler par une rare journée ensoleillée sans épandage aérien (« chemtrails ») en se tenant debout, en plein cœur du canal.

Vous vous dites alors, qu'après avoir creusé à la pelle et à la charrue sur 12 km de long, 5 mètres de profond et plus de 40 mètres de large avec des hivers rigoureux qui te privent d'au moins 4 mois de creusage efficace par année pour cause de sol gelé et de neige abondante, ça devait certainement être une priorité pour les gens de l'époque de défaire de moitié tout ce bel ouvrage qu'avait construit leurs parents ou leurs grands-parents quelques années plus tôt.

Dans cette situation hypothétique, une seule conclusion s'impose à l'esprit... cette histoire est complètement ridicule, pourquoi vouloir ainsi berner les gens?

## DU THÉÂTRE À LA RÉALITÉ : L'exemple du canal Lachine de Montréal

Regardons d'abord les grandes lignes de l'histoire officielle selon les algorithmes de recherche programmés et programmables de l'intelligence artificielle ou angélique d'internet :

Google Construction du canal lachine montréal

La construction du canal de Lachine à Montréal a débuté en 1821 et s'est achevée en 1825. Son objectif était de permettre la navigation commerciale en contournant les rapides de Lachine, reliant ainsi le port de Montréal au lac Saint-Louis et aux Grands Lacs. La construction a nécessité une main-d'œuvre importante, principalement irlandaise, et le canal a été élargi à deux reprises (1843-1848 et 1873-1885) pour répondre à l'augmentation du trafic et au tonnage des navires.

**Chronologie de la construction et des modifications**

- **1821-1825** : Construction initiale du canal pour permettre le passage de petits navires.
- **1843-1848** : Premier élargissement pour faire face à l'accroissement du trafic et permettre le passage de bateaux à vapeur.
- **1873-1885** : Second élargissement majeur, incluant le remplacement des écluses, pour répondre à l'industrialisation croissante.

**Impact de la construction**

- **Transformation économique** : Le canal a fait de Montréal une métropole industrielle majeure et le cœur du commerce canadien.

**Histoire à revoir aujourd'hui : Le canal de Lachine**

16 juill. 2025 — L'idée apparaît beaucoup plus tard, en 1815, sous la pression des marchands anglais. Les travaux ont lieu...

**Inauguration du canal de Lachine**

Les travaux sont inaugurés le 17 juillet 1821 et se terminent en 1826. Le canal est néanmoins...

**Au fil des événements - Lieu historique national du Canal-de-Lachine**

8 janv. 2025 — La détermination des marchands. ... Il faut attendre le début du XIXe siècle pour...

Tout afficher

Figure 2 - Les grandes dates de construction du canal Lachine

Google Fermeture officielle du canal Lachine

Le Canal Lachine a été officiellement fermé à la navigation commerciale en 1970, suite à l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent, et est resté inactif pendant environ 30 ans avant d'être rouvert à la navigation de plaisance en 2002, devenant ainsi un lieu historique national. Actuellement, il est géré par Parcs Canada et accueille des activités récréatives comme le vélo et le kayak, avec des saisons de navigation allant de mi-mai à mi-octobre, bien que des travaux temporaires puissent affecter certains accès, comme des fermetures ponctuelles de la piste cyclable.

**Histoire de la fermeture et réouverture :**

- **Fermeture** : Le déclin industriel, accentué par la Voie maritime du Saint-Laurent, a mené à la fermeture complète du canal en 1970.
- **Réhabilitation** : Parcs Canada a entrepris un grand projet de revitalisation, désignant le site comme lieu historique national en 1996.
- **Réouverture** : Le canal a été rouvert à la navigation de plaisance en 2002, transformant le site en un espace récréatif urbain.

**Canal de Lachine - Wikipédia**

Le canal de Lachine est un canal traversant la section sud-ouest de l'île de Montréal entre le l...

**200 ans d'histoire et de transformation - Parcs Canada**

15 déc. 2025 — Trois décennies de fermeture ... Avec l'ouverture des écluses sur la rive sud de...

**Le canal de Lachine à Montréal fête ses 200 ans en 2025**

2 janv. 2025 — Une renaissance signée Parcs Canada Le canal a été fermé de manière...

Figure 3 - La date de fermeture du canal Lachine

Conséquemment, nous retrouvons bien ce contexte d'un canal historique de 200 ans d'existence. Et pour la suite, reprenez que seulement 140 années nous séparent de la fin des derniers grands

travaux de rapetissement... « oups! », pardon, plutôt d'élargissement du canal pour soutenir la croissance d'une activité industrielle encore toute jeune.

Et selon « Parcs Canada Inc », cette activité s'est maintenue minimalement sur un siècle jusqu'en 1945 pour se terminer officiellement en 1970.



**Photos 1 & 2** - Panneau de « Parcs Canada » situé près du marché Atwater, du côté de le rue St-Patrick<sup>2</sup>

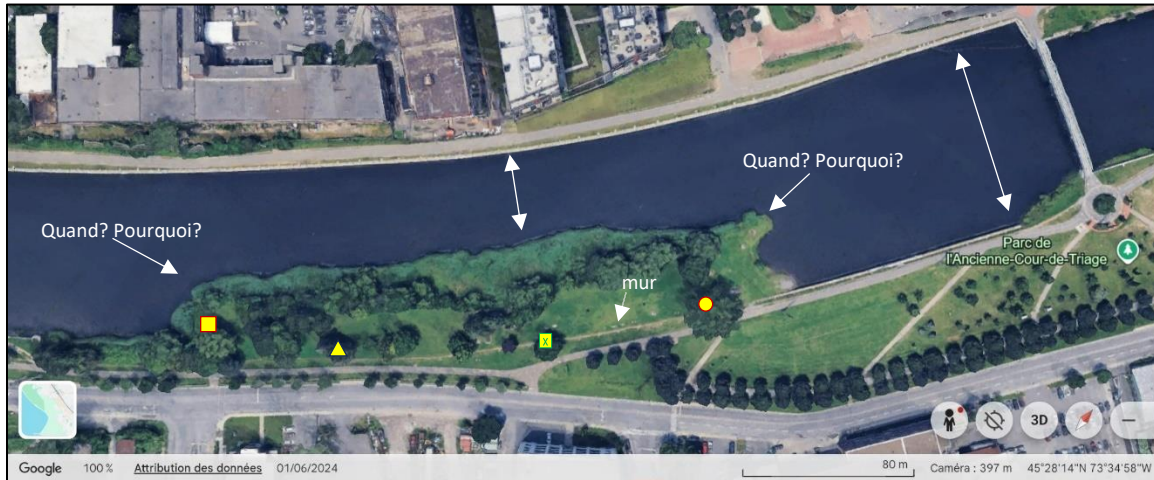
Dans ce contexte historique précis, toute construction ou démolition pouvant affecter la largeur du canal et nuire à sa fonction de navigation auraient dues, suivant toute logique, succéder à sa période de fermeture il y a de cela 55 ans; ou au pire, il y a de cela 80 ans, à la fin de l'ère industrielle mentionnée précédemment. Cela va de soi comme première approximation d'une ligne de temps raisonnable pour situer une telle décision dans le temps.

Cependant, la raison d'être d'une telle action questionne, car elle pourrait s'inscrire dans une volonté de cacher, de détruire ou de laisser à l'abandon un passé esthétiquement plus beau et impressionnant pour faire croire aux gens que la criminalité et l'incompétence politique qu'ils subissent encore aujourd'hui est le summum de la modernité et de l'intelligence.

<sup>2</sup> APARTÉ : sur le dessin présenté de 1913 du « MONTREAL ATLAS », nous pouvons y lire l'appellation « Corporation of Montreal ». Il serait intéressant de savoir si cela servait à désigner une entreprise publique non incorporée associée à la ville ou si cela servait à désigner une entreprise privée incorporée? Tout est lié... ne pas l'oublier.



Maintenant, observez-bien les images qui vont suivre car elles témoignent de façon évidente d'un tel évènement; un genre de remplissage désorganisé du canal, comme si quelque chose avait été démoli à cet endroit pour former une bande de terre disparate pour être transformée en bout de parc par la suite.



**Photo 3** - Vue du ciel du mur de soutènement enseveli près du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage, tiré de Google Earth<sup>3</sup> en 2025



**Photos 4 & 5** - Saufe Noir de 262 cm de circonférence et Épinette Blanche de 168 cm, secteur du mur enseveli près du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage

<sup>3</sup> (<https://earth.google.com/web/search/Montr%C3%A9al/>)





**Photos 6 & 7** - Même Épinette Blanche de 168 cm de circonférence et Érable Argenté de 300 cm, secteur du mur enseveli près du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage



**Photos 8 & 9** - Imposant Peuplier Deltoïde de 452 cm de circonférence au-dessus du mur enseveli, secteur du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage



**Photos 10 & 11** - Direction marché Atwater et ligne du mur de béton passant sous l'arbre, secteur du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage



**Photos 12 & 13** - Preuve d'un remplissage sans plan ni structure, secteur du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage





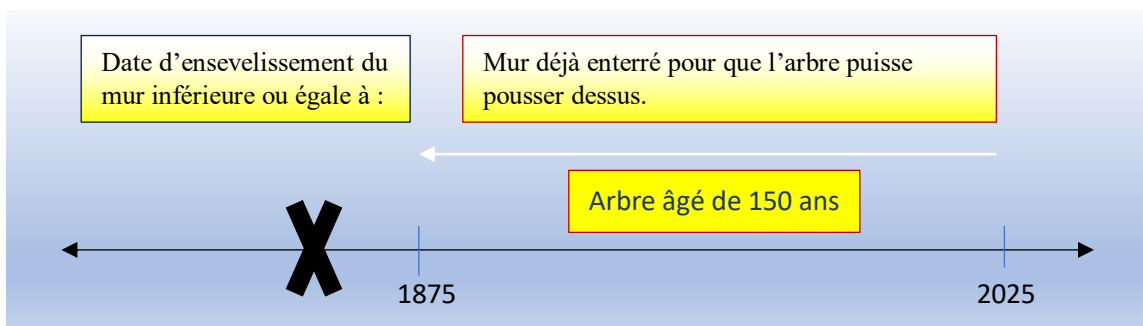
**Photos 14 & 15** - Disparition du mur, égouts et clôture étrangement encrés, secteur du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage

## ÉTABLIR UNE LIGNE DU TEMPS POSSIBLE

L'objectif ici est d'établir simplement mais avec confiance une ligne du temps concernant le moment minimal où tout ce remplissage a bien pu se produire.

En effet, des quelques gros arbres identifiés dans cette zone, l'arbre le plus vieux donnera obligatoirement une première limite du moment où, dans le temps, le mur a pu techniquement être enseveli pour que l'arbre puisse pousser dessus.

Si un des arbres a plus ou moins 150 ans, le mur a minimalement été enterré il y a de cela plus ou moins 150 ans, pas plus tôt c'est impossible. Cependant, cela pourrait s'être produit à une époque bien antérieure car la présence de l'arbre n'est qu'une première limite contraignante.



**Figure 4** - La logique simple de l'ensevelissement du mur dans le temps

Et pour renforcer la valeur de cette conclusion, l'on va s'assurer de sous-estimer systématiquement l'âge des arbres en utilisant des conditions de croissance favorables dans chaque cas, à la fois pour une essence à croissance rapide ou plus lente. L'objectif est de faire en sorte qu'il y ait très peu de chance que l'arbre soit réellement plus jeune, à quelques années près de ce qui aura été estimé.

Et le raisonnement utilisé va reposer sur le principe suivant. Prenons l'exemple de cette pièce de 1 cent de 1939 et mesurons-la suivant l'échelle présentée :



**Photo 16** - Mesure d'une pièce de monnaie de 1939

Le choix de l'unité n'a pas d'importance ici, le point à retenir c'est l'impossibilité suivant cette échelle que la pièce soit plus grande que 20 ou inférieur à 15. Quelqu'un qui argumenterait le contraire serait de mauvaise foi ou stupide.

À l'inverse, bien que la mesure puisse être précisée davantage, si ce gain ne change rien à la preuve qui est faite par l'estimation plus grossière, la discréditer sous prétexte d'une erreur commise en raison de ce manque de précision relève tout autant de la mauvaise foi ou de la stupidité.

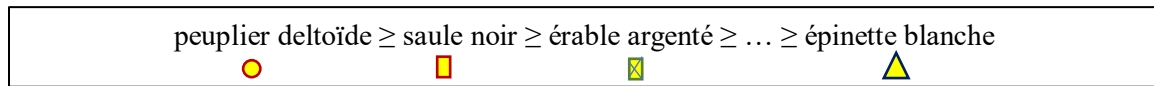
## MÉTHODOLOGIE

La variable mesurée est la circonférence du tronc (transformée par la suite en diamètre idéalisé). La mesure est prise à hauteur de poitrine ou plus bas si la situation morphologique de l'arbre le requiert en utilisant le même rouleau de ficelle et en entourant l'arbre fermement jusqu'au point de départ choisi. La ficelle est ensuite mesurée à l'aide d'un ruban utilisé en construction. Il n'y a pas d'excès de précision recherché à cette étape, la mesure se veut au centimètre près.



**Photos 17 & 18** - Bobine de ficelle et mesure de la circonférence de chaque arbre

Ensuite, suivant les espèces initialement échantillonnées et identifiées en raison de leur taille importante, un guide de croissance est établi à partir des données de la ville de Montréal (voir les annexes) et celles générales présentées sur internet au moment d'écrire ces lignes. Il est dit que la croissance du peuplier deltoïde est supposée très rapide, suivi de près par celle du saule noir, de l'érable argenté pour se terminer par cette espèce à croissance beaucoup plus lente, l'épinette blanche. Ce qui nous donne le comportement général suivant :



**Figure 5** - Croissance attendue suivant les espèces d'arbres échantillonnés

Dès lors, des références ont été recherchées pour établir des comparaisons et des courbes de croissance réalistes mais allant toujours dans le sens de sous-estimer l'âge des arbres. Il y a d'abord cet Érable Argenté poussant à Verdun dans la cour d'une amie qui est une référence fiable puisque son âge était connu :



**Photos 19 & 20** – Érable Argenté de 45 ans et de 213 cm de circonférence

Ensuite, les données fournies par le guide sylvicole du Québec<sup>4</sup> vont permettre d'estimer l'âge de l'Épinette Blanche en se référant principalement à l'accroissement moyen maximal en diamètre de 0,304 cm/année qui y est mentionné, toutes conditions confondues. En gros, on va supposer que notre épinette a bénéficié des conditions de croissance moyenne idéales en tout temps. Cet accroissement coïncide avec leur mention qu'à maturité physiologique, cette espèce a en moyenne 30 à 50 cm de diamètre pour un maximum de 60 cm et qu'il peut vivre alors plus de 200 ans. Cette épinette est d'ailleurs l'arbre qui aura le plus d'impact sur la confiance en la ligne du temps estimée.

<sup>4</sup> <https://comparaisondesessences.forets.gouv.qc.ca/arbre.php?id=5>



Pour le Peuplier Deltoïde, l'espèce à croissance la plus rapide, l'acquisition de données de terrain fut favorisée en raison de l'accès à une souche<sup>5</sup> dans le secteur de l'hôpital Douglas<sup>6</sup> de l'arrondissement Verdun. Cette dernière permettait d'établir un cadre de croissance réaliste pour les arbres de ce secteur de l'île en comptant son nombre moyen de cernes observés suivant trois axes différents sur la souche.

Un peuplier deltoïde voisin sera également mesuré pour fin de correction. En effet, cette souche devait provenir d'un arbre malade ou mort, ce qui explique son abattage. Sa croissance à partir d'un certain moment dans le temps a dû être affectée. Et comme l'alignement des arbres le long du chemin où elle se trouve sont de tailles similaires et suggère une planification ornementale, ces derniers devaient avoir à peu près le même âge à l'époque de leur plantation.

Par conséquent, les mêmes années de croissance de la souche seront appliquées à la circonférence de cet arbre voisin et le taux de croissance le plus élevé sera utilisé comme référence. Et si la logique est bonne, on s'attend à ce que le peuplier voisin soit un peu plus gros en taille vu une meilleure croissance ou le fait que l'arbre de la souche soit mort depuis quelques années déjà. Cette approche va dans le sens d'appliquer le taux de croissance le plus favorable tel que souhaité puisque ces quelques années manquantes auraient dû être comptabilisées dans la croissance de l'arbre voisin, abaissant nécessairement son taux.

Notez qu'un autre Érable Argenté ainsi qu'un autre Peuplier Deltoïde seront également mesuré dans ce secteur, le peuplier étant le plus gros arbre observé de toute cette analyse.

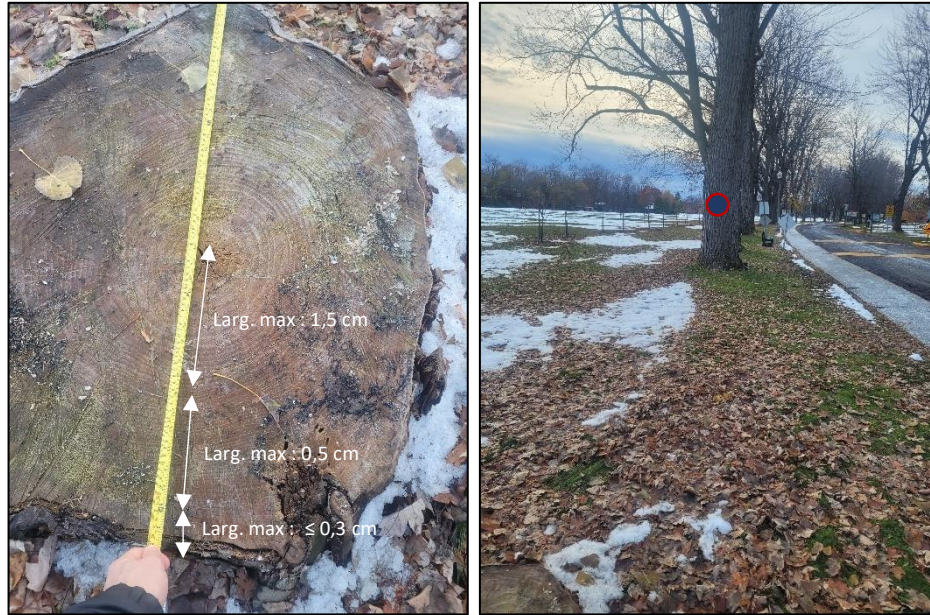


**Photo 21** – Vu du ciel de la souche du Peuplier Deltoïde (hôpital Douglas), de l'Érable Argenté (parc à côté de la piscine) et de l'immense Peuplier Deltoïde (parc du Quai-de-La Tortue), tiré de Google Earth en 2025

<sup>5</sup> Possibilité d'erreur d'identification avec l'Érable Argenté.

<sup>6</sup> Note au passage, cet hôpital reflète parfaitement ce phénomène historique observable ailleurs en Amérique de récupération de vieux bâtiments de l'ancien monde pour en faire des asiles psychiatriques.





**Photos 22 & 23** – Souche de référence d'un Peuplier Deltôïde de 315 cm de circonférence et autre Peuplier Deltôïde de la même époque de 331 cm

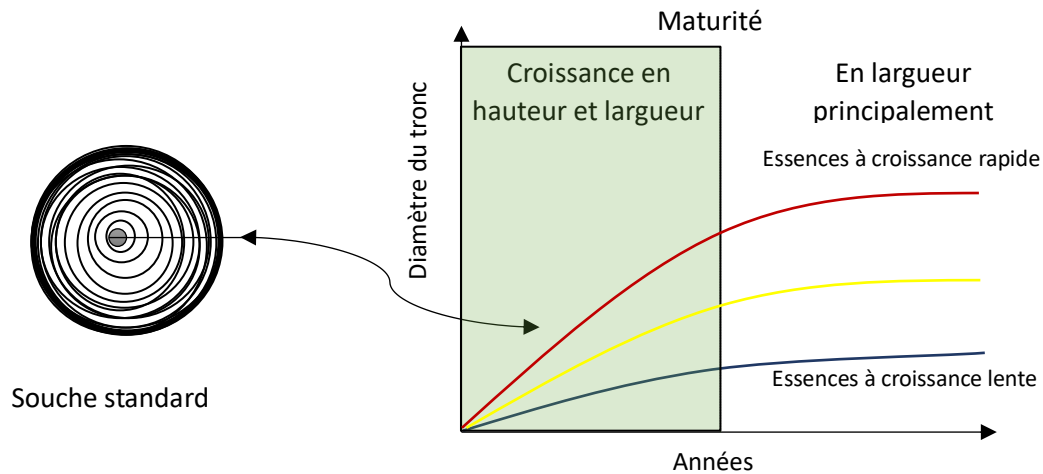


**Photos 24 & 25** – Érable argenté (parc du Natatorium) de 366 cm de circonférence et l'immense Peuplier Deltôïde (parc du Quai-de-La Tortue) à Verdun près du fleuve de 637 cm

Maintenant, si l'on revient sur la photo de la souche, le cerne le plus large observé avait environ 1,5 cm et il se situait dans les 30 premiers comptés. Par la suite, les anneaux de croissance seront pour la plupart inférieurs ou égaux en largeur à 0,5 cm, ce qui correspond dans ce cas à la valeur arrondie obtenue en divisant le rayon de 50 cm tirée de la circonférence mesurée à l'aide de la

ficelle par les 94 cernes comptés en moyenne. Et pour les derniers anneaux de croissance, la largeur était déjà inférieure ou égale à 0,3 cm. Notez que pour avoir l'accroissement annuel du diamètre, il faut multiplier ces largeurs par deux.

Conséquemment, le schéma de croissance topographique se conforme à la logique attendue. Une croissance plus rapide dans les premières années avec des cernes beaucoup plus larges en moyenne, pour ensuite diminuer progressivement en largeur en vieillissant et finalement atteindre un minimum plus répétitif et constant vers la maturité ou la fin de vie. Voir la figure suivante :



**Figure 6** – Croissance générale d'un tronc d'arbre malgré les variations spécifiques observables des anneaux suivant les conditions particulières à chaque année

Notez que l'approche de compter les anneaux de croissance à l'œil nu peut sous évaluer l'âge potentiel d'un arbre si l'adéquation n'est pas parfaite entre un anneau de croissance et une année de vie; en raison par exemple, d'une année de croissance faible ou nulle qui rend la distinction difficile lors du comptage. Elle peut également être surévaluée si l'observateur voit des cernes là où il n'y en a pas.

Finalement, pour ajouter un élément de rigueur et de cohérence supplémentaire à la méthodologie de terrain, les arbres du cimetière Côtes-des-Neiges ci-après indiqués sur la carte ont été mesurés. Cela permettrait de comparer les résultats obtenus avec les évaluations faites par la ville de Montréal (voir en annexe les informations officielles de leur site internet), toujours dans ce contexte de questionner les informations historiques qui nous sont présentées.





**Photo 26** – Cimetière Côte-des-Neiges, vue du ciel, tiré de Google Earth en 2025



**Photos 27 & 28** – Érable Argente Remarquable du cimetière Côte-des-Neiges près du lot 1-3967. Circonférence mesurée de 635 cm pour un diamètre calculé de 202 cm (ville de Montréal : 185 cm de diamètre pour 150 ans)





**Photos 29 & 30** – Peuplier Deltoïde # 892 du cimetière Côte-des-Neiges sur le lot 1-3967. Mesuré à 635 cm de circonférence pour 202 cm de diamètre calculé (ville de Montréal : 179 cm de diamètre et 150 ans)



**Photos 31 & 32** – Peuplier Deltoïde # 893 du cimetière Côte-des-Neiges sur le lot 1-3967. Mesuré à 545 cm de circonférence pour 174 cm de diamètre calculé (ville de Montréal : 159 cm de diamètre et 120 ans).





**Photos 33 & 34** – Peuplier Deltoïde # 1141 du cimetière Côte-des-Neiges. Mesuré à 540 cm de circonférence pour 172 cm de diamètre calculé (ville de Montréal : non déterminé).

## DONNÉES MESURÉES REGROUPÉES

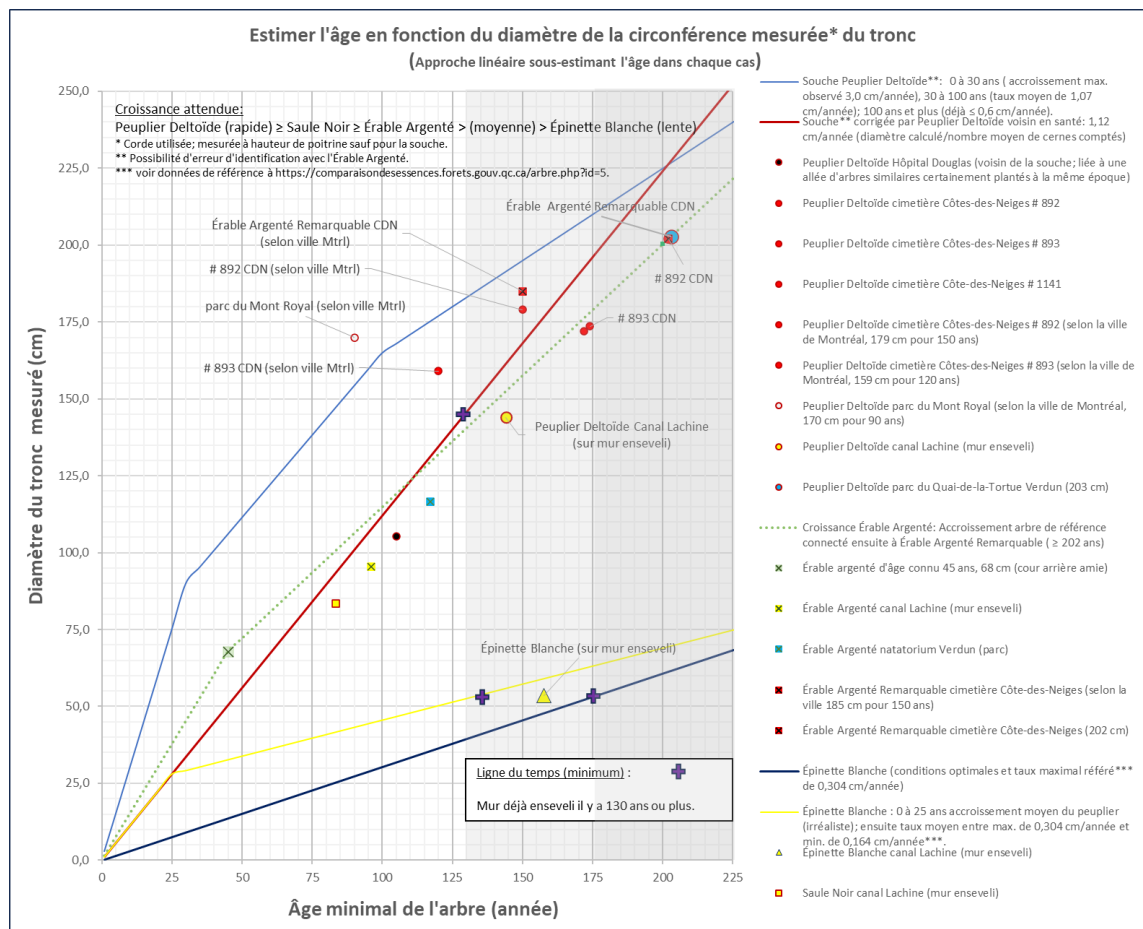
**Tableau 1** – Circonférence mesurée en 2025 pour chaque arbre et âge connu s’il y a lieu.

| Secteur<br>(Photos)            | Arbre<br>(Espèce)                                                | Circonférence<br>(cm) | Diamètre <sup>7</sup><br>(cm) | Âge<br>(année) |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------|----------------|
| Canal Lachine (3; 4)           | Saule Noir <span style="color: yellow;">■</span>                 | 262                   | 83                            |                |
| Canal Lachine<br>(3; 5 & 6)    | Épinette Blanche <span style="color: yellow;">▲</span>           | 168                   | 54                            |                |
| Canal Lachine (3; 7)           | Érable Argenté <span style="color: yellow;">■</span>             | 300                   | 96                            |                |
| Canal Lachine<br>(3; 8 & 9)    | Peuplier Deltoïde <span style="color: orange;">●</span>          | 452                   | 144                           |                |
| Verdun – cour (19 & 20)        | Érable Argenté <span style="color: green;">■</span>              | 213                   | 68                            | 45             |
| Hôpital Douglas (21; 22)       | Souche <span style="color: red;">●</span>                        | 315                   | 100                           | 94             |
| Hôpital Douglas (21; 23)       | Peuplier Deltoïde <span style="color: red;">●</span>             | 331                   | 105                           | 94             |
| Parc Natatorium (21; 24)       | Érable Argenté <span style="color: blue;">■</span>               | 366                   | 117                           |                |
| Quai-de-LaTortue<br>(21; 25)   | Peuplier Deltoïde <span style="color: red;">●</span>             | 637                   | 203                           |                |
| Cimetière CDN<br>(26; 27 & 28) | Érable Argenté Remarquable<br><span style="color: red;">■</span> | 635                   | 202                           |                |
| Cimetière CDN<br>(26; 29 & 30) | Peuplier Deltoïde # 892 <span style="color: red;">●</span>       | 635                   | 202                           |                |
| Cimetière CDN<br>(26; 31 & 32) | Peuplier Deltoïde # 893 <span style="color: red;">●</span>       | 545                   | 174                           |                |
| Cimetière CDN<br>(26; 33 & 34) | Peuplier Deltoïde # 1141 <span style="color: red;">●</span>      | 540                   | 172                           |                |

<sup>7</sup> Diviser la circonférence par l’approximation du nombre pi  $\approx 3,14$ .

## RÉSULTATS

Le graphique qui va suivre sert de synthèse des informations et de guide d'estimation de l'âge d'un arbre. Il est simple à comprendre malgré les apparences. Il permet de visualiser un intervalle de taux de croissance maximal, moyen et minimal en tenant compte principalement des deux arbres les plus significatifs dans la situation, le Peuplier Deltoïde et l'Épinette Blanche.



**Graphique 1** – Synthèse permettant d'estimer l'âge d'un arbre mesuré et d'établir une ligne du temps réaliste du moment où le mur du canal a été enseveli.

La première courbe en bleu pâle à gauche est une exagération de la croissance d'un peuplier deltoïde construite à partir des largeurs maximales des anneaux observés sur la souche et mentionnées précédemment (voir photo 22). Elle sert à fixer une limite peu réaliste pour n'importe quel arbre sélectionné ici.

La droite rouge quant à elle sert de référence générale; elle est basée sur l'accroissement moyen annuel du diamètre de la souche (*diamètre tiré de la circonférence ficelée/anneaux comptés*). On la sait réaliste pour les 100 premières années. Dans ce cas, son accroissement moyen de 1,07 cm/année

fut corrigé par celui de 1,12 cm/année attribué au peuplier voisin tel que mentionné précédemment dans la méthodologie (p.16).

La courbe en vert pointillé est établie en utilisant la croissance moyenne de l'Érable Argenté d'âge connu de 45 années et de 213 cm de circonférence (photos 19 & 20). Cependant, pour demeurer cohérent avec le fait que l'espèce a une croissance un peu plus lente, le taux fut ajusté de telle sorte que la droite passe par le point de l'Érable Argenté Remarquable du cimetière Côtes-des-Neiges (photos 27 & 28) en supposant que l'âge de ce dernier coïncide avec la valeur de son diamètre mesuré en centimètres. Ce qui revient à supposer que cet arbre a 202 ans et est dans la situation où sa courbe de croissance réelle intercepte un accroissement linéaire moyen de 1 cm/année.

Cette « règle de pouce » très simple m'a permis d'ajouter tous les arbres du tableau 1 comme des points sur le graphique, ce qui facilite la comparaison avec les courbes pour l'estimation. Sauf dans le cas de l'Épinette Blanche, où pour insister sur un âge plus réaliste et la ligne du temps que cet arbre impose, j'ai préféré utiliser l'âge moyen de 155 années établi à partir des deux courbes de croissances extrêmes que j'ai définies pour cette espèce, soit celle en jaune et celle en bleu foncé.

En effet, la courbe en jaune est une exagération qui suppose que pour les 25 premières années de sa vie, cette espèce pousse à la manière d'un peuplier deltoïde pour ensuite subir un accroissement situé à mi-chemin entre le minimum de 0,164 cm/année et le maximum de 0,304 cm/année selon le guide sylvicole<sup>8</sup>, toutes régions bioclimatiques ou sous-domaines confondus. Or cette supposition initiale est en totale contradiction avec le comportement observé pour les jeunes Gaules (phase après celle des semis), toujours selon le guide sylvicole du Québec. Ce dernier affirmant que cette phase juvénile serait de croissance lente, allant de 2 à 15 ans.

La droite en bleu foncé se veut quant à elle, un peu plus réaliste. Elle sert de limite inférieure pour la croissance de nos arbres en supposant en tout temps l'accroissement moyen maximal de 0,304 cm/année de l'espèce qui pousse le plus lentement, ici l'épinette blanche, toutes conditions confondues. Remarquez que cette limite inférieure demeure tout de même la croissance la plus rapide en moyenne observée pour cette espèce. Donc, pour une largeur de tronc donnée, elle exprime l'âge le plus jeune pouvant normalement lui être associé.

Et finalement, les estimations de la ville de Montréal ont été ajoutées pour visualiser sa tendance à sous-évaluer l'âge des arbres et me permettre pour la suite de l'analyse d'établir une ligne du temps encore plus courte que celle de 130 à 175 ans déterminée ici par la concordance sur le graphique de l'âge du Peuplier et de l'Épinette qui poussent sur le canal. En effet, cette ligne du temps pose problème et révèle un conflit dans le langage historique utilisé.

**Tableau 2** –Ligne du temps conflictuelle pour l'ensevelissement du canal dans le secteur de l'ancienne gare de triage

| <b>REMBLAYAGE DU CANAL LACHINE : CULTE DE L'INVERSION</b>                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Minimalement, il y a de cela 130 ans, vers 1895 :</b><br>10 ans après la dernière phase d' <b>élargissement</b> prétendu du canal <sup>9</sup> |
| <b>Raisonnablement, il y a de cela 175 ans, vers 1845 :</b><br>Pendant la première phase d' <b>élargissement</b> prétendu du canal <sup>9</sup>   |

<sup>8</sup> <https://comparaisondesessences.forêts.gouv.qc.ca/arbre.php?id=5>

<sup>9</sup> Voir figure 2, p.8



## ANALYSE – INCOHÉRENCE DE LA LIGNE DU TEMPS

Tout d'abord, pour les officieux de l'histoire officielle, il y a certainement une erreur à quelque part car cette estimation les contredit complètement et questionne leur expertise ou leur intégrité. Et la beauté de la chose, c'est que ce n'est pas une question d'émotions et de débat, mais d'une simple expérience à mettre en place en permettant à l'humanité tout entière d'y assister sans être manipulée : un « mini-trépas » pour les arbres mais un grand pas pour le réveil de l'humanité.

Il suffit de carotter notre Épinette Blanche et notre Peuplier Deltoïde du Canal Lachine et de compter sur place et en direct les anneaux de croissance observés. Cela va nous fixer sur l'âge minimal d'ensevelissement du mur mais en aucun cas expliquer sa nature controversée et stupide; même dans ce contexte historique proposé par les officieux.

Ensuite, pour rendre accessible les carottes à tous ceux qui voudraient vérifier par eux-mêmes et pour éviter que ces pièces à conviction puissent disparaître ou être remplacées, le travail d'extraction, de comptage et de préservation ne doit surtout pas incomber aux officieux actuels, car si vous ne l'avez pas encore réalisé, ces derniers sont sous-enquête en ce moment pour manquement à leur devoir et crime contre l'humanité.

Et comme ma démarche est légitime, publique et bénévole; alignée sur la démonstration et l'acceptation des faits; elle ne peut poser de problème à qui que ce soit, et certainement pas à un historien digne de ce nom. Sauf si ce dernier fait partie de tous ces escrocs qui, en corrélation parfaite avec le système politique dans lequel j'ai grandi, tirent profit d'une manière ou d'une autre des fables qu'ils racontent en évitant de répondre clairement aux questions, en jouant de l'incertitude pour semer le doute sur ce qui est certain ou en donnant carrément la mauvaise information.

Mais cherchons là où je fais erreur si tel est le cas. Dans un premier temps, rappelons que notre Épinette Blanche de 54 cm a déjà dépassé le diamètre moyen de la maturité et qu'elle n'est qu'à quelques centimètres du maximum mentionné dans le guide sylvicole de 60 cm. Or ce diamètre peut être associé à un âge tournant autour de 200 ans et cela correspond bien à l'accroissement moyen maximal qu'ils ont rapporté (modèle de la courbe en bleu foncé).

Donc l'estimation d'un âge minimal de 130 ans est plus que réaliste d'autant plus qu'elle repose sur un modèle de croissance encore plus exceptionnelle (modèle de la courbe en jaune). Ce qui explique cette grande confiance en l'estimation de cette ligne du temps et pourquoi elle repose principalement sur cette épinette, à moins d'une erreur d'identification.

Qui plus est, cette estimation est renforcée par l'observation que le Peuplier Deltoïde sur le mur enseveli pourrait quant à lui avoir 128 ans suivant la courbe rouge référencée par la croissance corrigée et maximisée de notre souche. Nous obtenons pratiquement une concordance de leur âge minimal respectif plausible. Ce qui est cohérent avec l'idée que les deux arbres, vu leur taille, ont été plantés ou ont germé en même temps, peu après l'ensevelissement du mur qui dans ce cas, ne peut pas s'être produit au 20<sup>e</sup> siècle, seulement avant.

Évidemment, il y a quelque chose qui cloche et tout pointe vers le narratif de l'histoire, d'une manière ou d'une autre. En effet, si vous ne l'avez pas encore saisi, l'âge des arbres ne sert qu'à capter votre attention non seulement sur le « quand », mais surtout sur le « pourquoi » de ce remblai

idiot du canal à cet endroit, quand bien même ce serait avant 1800, 1900 ou après sa fermeture en 1970.

Or grâce à ces deux arbres, nous savons pour sûr que c'est avant sa fermeture et avant 1945, la fin de la période dite industrielle du canal. En effet, en utilisant la courbe de croissance la plus rapide sur le graphique (courbe bleu pâle), il est possible d'estimer que notre Peuplier Deltoïde (photos 8 & 9) sur le mur enseveli pourrait avoir tout près de 80 ans suivant ce modèle de croissance exagérée.

Sauf qu'en attribuant cet âge à notre Épinette Blanche tout en conservant son diamètre de 54 cm, il faudrait que cet arbre ait eu une croissance plus du double de celle moyenne maximale de 0,304 cm/année proposé par le guide sylvicole pour cette espèce, ce qui est en totale contradiction avec la lenteur supposée de sa croissance.

Et en se référant à la courbe jaune qui n'est pas davantage réaliste, il faudrait admettre une erreur de ma part de l'ordre de 15 cm sur le diamètre, donc de 45 cm de ficelle en trop lors de la mesure de la circonférence. Or cette épinette était le tronc le plus simple à mesurer vu sa taille et son écorce relativement lisse. L'incertitude sur la circonférence devrait dans le pire des cas être de l'ordre d'une dizaine de centimètre et encore. Mais cela pourrait être confirmé par la reprise de l'expérience.

Autrement, si je me base sur les estimations faites par la ville de Montréal qui ont une tendance encore plus grande que la mienne à sous-évaluer l'âge des arbres suivant le graphique et la méthode exposée, j'obtiens tout de même une ligne du temps d'une centaine d'année qui coïncide avec celle évaluée initialement à vue d'œil pour ce Peuplier au-dessus du mur enseveli.

**Tableau 3** – Comparaison de l'âge estimé des arbres remarquables avec la ville de Montréal

| Secteur (Photos)               | Arbre (Espèce)                                                                                                 | Diamètre Ville (cm) | Âge Ville (année) | Diamètre mesuré (cm) | Âge de référence (année) |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|----------------------|--------------------------|
| Cimetière CDN (26; 27 et 28)   | Érable Argenté Remarquable  | 185                 | 150               | 202                  | 180                      |
| Cimetière CDN (26; 29 et 30)   | Peuplier Deltoïde # 892 ●                                                                                      | 179                 | 150               | 202                  | 180                      |
| Cimetière CDN (26; 31 et 32)   | Peuplier Deltoïde # 893 ●                                                                                      | 159                 | 120               | 174                  | 155                      |
| Cimetière CDN (26; 33 et 34)   | Peuplier Deltoïde # 1141 ●                                                                                     | -                   | -                 | 172                  | 153                      |
| Parc du Mont-Royal (en annexe) | Peuplier Deltoïde ○                                                                                            | 170                 | 90                | -                    | -                        |
|                                | Accroissement moyen général (cm / année)                                                                       | 1,41                |                   | 1,12                 |                          |

En effet, en ne faisant pas la distinction entre l'Érable Argenté Remarquable ou les autres peupliers deltoïdes et en prenant le taux d'accroissement moyen général de 1,41 cm/année calculé à partir de leurs évaluations; nous obtenons pour notre peuplier du canal Lachine un âge estimé de 102 ans (= diamètre de 144 cm / 1,41 cm/année).

Notez cependant les anomalies, à taille équivalente ou supérieure vue la croissance présumée un peu plus lente, il n'est pas logique que l'Érable Argenté Remarquable soit du même âge que le Peuplier Deltoïde # 892; on s'attend plutôt à ce que ce dernier soit nettement plus âgé.

Et il serait surprenant que leur croissance linéaire des 100 premières années demeure la même lors des 100 suivantes, elle devrait à priori respectivement diminuer. Et bien que cela ne soit pas impossible, il serait surprenant que la courbe de l'érable en vienne à nettement dépasser celle du peuplier à un moment donné dans le temps. Retournez voir la figure 6 à la page 18 ou rappelez-vous du slogan d'endoctrinement en 2020 sans cesse répété par nos politiciens « covidien » ou « comédiens » pour nous amener criminellement vers la vaccination : « la courbe doit s'aplanir avec le temps ».

Et notez qu'il est étrange que ce Peuplier Deltoïde dit du Mont-Royal, de taille mitoyenne entre celle de # 893 et celle de # 892 du cimetière Côtes-des-Neiges, soit d'une trentaine d'années le plus jeune. C'est pourtant le même secteur, une petite montagne que l'on peut assimiler topographiquement à une immense souche; histoire de rester dans le thème.

Donc suivant cette perspective, nous nous retrouvons avec un Peuplier Deltoïde d'une centaine d'années et une Épinette Blanche qui aura eu une croissance exceptionnelle hors guide sylvicole d'environ 0,53 cm/année. Ceci ne semble pas impossible mais demeure toute de même contradictoire et problématique. En effet, cela nous projette autour de l'année 1925, en plein cœur de l'industrialisation montréalaise; où très bientôt on aura la capacité de décharger près de 500 000 tonnes de charbon annuellement sur le canal. En prenant des petits bateaux d'une capacité de 200 à 1000 tonnes, cela nous donne au moins 500 bateaux annuellement, donc plus d'un bateau par jour contenant le poids de 1 000 Bisons à décharger. Et ceci est sans compter les journées d'hiver où le canal a eu le temps de geler. Nos grands-parents étaient des surhommes d'efficacité.

Donc enterrer de moitié ton principal outil de développement est tout simplement insensé... à moins que l'industrialisation serve de couverture à ce qui s'est réellement passé.



Figure 7 – Réponse détournée mais qui témoigne du déchargement de navires jusqu'en 1967



## PHOTOS D'ARCHIVES ÉTRANGES : une disparition énigmatique qui peut tout expliquer.

En référant ainsi aux estimations arbitraires proposées par la ville de Montréal, cela m'a permis de raccourcir encore plus la ligne du temps admissible tel que je le voulais. Mais cela implique que notre Épinette Blanche et notre Peuplier Deltoïde ont tout de même commencé à pousser autour de 1925. Et forcément, peu d'années après, ils auront été plantés d'une manière ou d'une autre sur ce canal qui venait d'être partiellement enterré pour une raison obscure dans un secteur industriel encore actif d'une gare de triage.

Mais que s'est-il passé autour de 1925 pour que l'on veuille utiliser cette partie du canal comme une « dompe », c'est-à-dire comme un dépotoir pour y jeter des matériaux ou de la terre, et nuire de manière contradictoire aux passages des navires? À bien y regarder, il n'y a qu'une seule explication plausible, on a voulu se débarrasser rapidement et à faibles coûts d'un « corps mort »; c'est-à-dire de quelque chose dont la présence était trop dérangeante.

Et remarquez que cette explication s'ajuste parfaitement avec ce qui a été observé lors de notre marche sur le bord du Fleuve (voir « Partie 1 »)<sup>10</sup>; ce dernier ayant lui aussi servi d'entrepôt à long terme pour de nombreux et massifs débris de construction dont la provenance et l'existence pose problème encore une fois au narratif de l'histoire officielle...

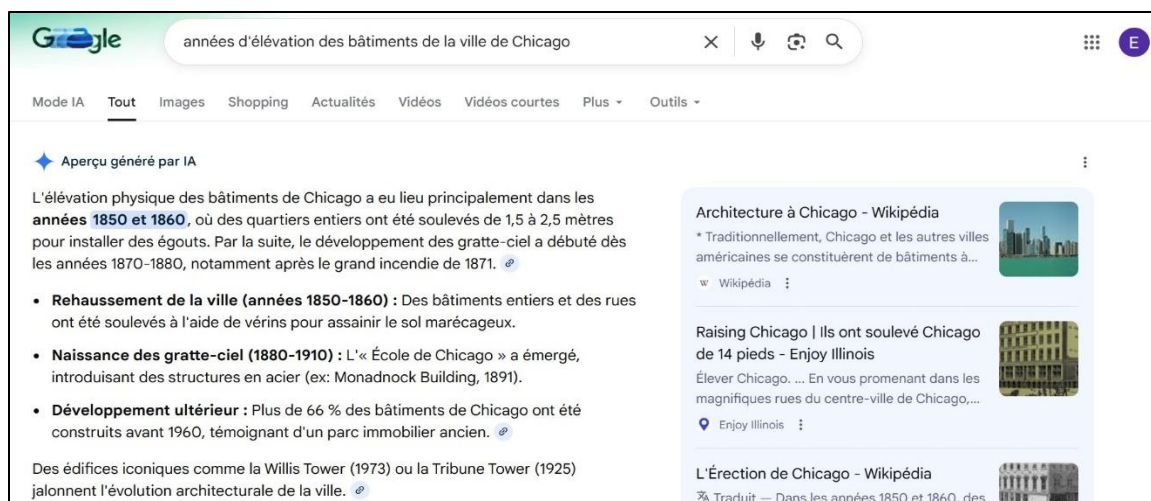
*« À la minute où tu fourres ton nez dans les archives avec l'intention de les questionner, tu réalises rapidement l'incroyable incongruité et l'absence de rigueur de ce qu'on leur a fait très souvent raconter. Nous avons été enfermés à dessein dans une fable par un contrôle inédit des traces de l'histoire pour nous faire accepter des interprétations grossières sans continuité crédible de la réalité. Et nous savons maintenant qui sont les responsables. »*

Voyons maintenant s'il est possible de le corroborer ou de l'infirmier rapidement en utilisant seulement des éléments officiels qui nous sont déjà présentés, sans élaborer sur toutes les anomalies autrement observables qui coïncident avec ce que d'autres ont démontré bien avant moi pour tant d'autres villes partout en Amérique et à travers le monde.

Imaginez par exemple ceci, il est dit que plus d'une centaine d'immeubles et d'usines de la ville de Chicago auraient été soulevés de 1,5 à 2,5 m de haut entre 1850 et 1860 pour assainir le sol marécageux sur lequel ils ont été construits pour enfin y installer leur système d'égouts... Ils avaient la capacité de soulever la ville mais pas de penser à construire au fur et à mesure les égouts comme le faisait toutes les civilisations anciennes et nous-mêmes encore aujourd'hui... Coudonc, est-ce que les Grands Lacs ont été fabriqué après?

---

<sup>10</sup> <https://www.no-thingman.com/synth%C3%A8se>

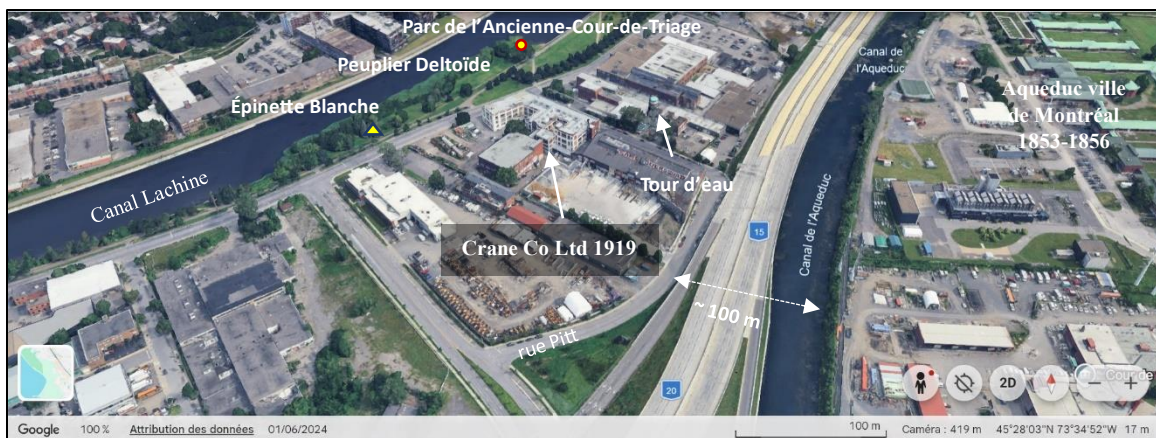


**Figure 8** – Rehaussement de la ville de Chicago entre 1850 et 1860.

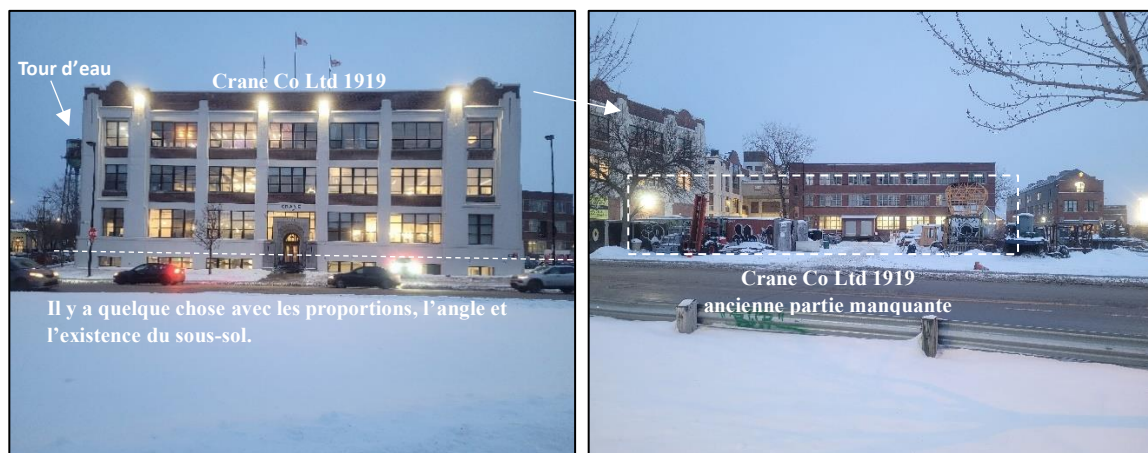
Prenez deux secondes de réflexion critique pour établir le ridicule de cette explication tout en intégrant simultanément les grandes caractéristiques récurrentes communes pour l'histoire de toutes ces villes. Un double standard architectural bien visible pour une population indigente, peu instruite et fragile à la maladie qui va se déplacer avec des moyens rudimentaires et se construire des maisons en bois et en briques isolées à la paille ou au crin de cheval mais qui, en contrepartie, aura la capacité et le loisir de construire une densité colossale de bâtiments et d'infrastructures publiques en toit de cuivre et en pierres taillées qui surpassent en rapidité, en beauté et en durabilité ceux de notre modernité.

Les lettres et les dessins de l'époque seront rédigés magnifiquement à la main et d'un seul trait à la plume. Leurs chantiers auront l'air sur photos de maquettes ou brilleront par l'absence de machinerie et de main-d'œuvre. Il y aura une explosion des asiles et des orphelinats à force de tout le temps travailler sur ces chantiers (sauf lors de la prise de photos), et cela donnera une impression de ville fantôme. Les arbres seront bizarrement absents avec la présence de cette boue et de cette grisaille exacerbée par des structures et des rues qui semblent parfois ensevelies ou endommagées. Il y aura un historique de grands feux destructeurs et la mise en place d'une exposition universelle incroyable et illuminée, toujours stupidement démolie par la suite dans une ambiance de guerres planétaires perpétuelles.

Dans ce contexte, observons ce que notre parc-remblai du canal avec nos deux arbres dessus peut nous apprendre. En effet, ce dernier est justement bordé par une ancienne fonderie, la Crane Co Ltd qui, selon internet et Parcs Canada, sera construite ou inaugurée en 1919.



**Photo 32** – Vue aérienne du canal Lachine, du Peuplier Deltoïde, de l'Épinette Blanche, de l'usine Crane Co Ltd, de la tour d'eau et du canal de l'Aqueduc, tirée de Google Earth en 2025



**Photos 33 & 34** – Façade rénovée de l'ancienne usine Crane Co Ltd de 1919 en faisant dos au canal Lachine.

Observez l'élégance et le raffinement accordés à l'architecture de cette fonderie afin de produire des tuyaux de plomberie et des soupapes. Mon père, qui a fait sa carrière dans les deux alumineries qui furent construites à ce jour dans la ville d'Alma au Saguenay-Lac-St-Jean, n'a pas bénéficié d'un tel esthétisme avec des terrains de tennis pour pouvoir se détendre à la fin de son « shift », comme vous le découvrirez un peu plus loin. Bien que technologiquement impressionnantes, ses usines à lui étaient essentiellement des boîtes rectangulaires faites de tôles, de briques et de béton avec des fours dedans qui, pour la plus ancienne, le faisait baigner dans un nuage d'alumine pendant qu'il fumait ses cigarettes...

Maintenant, voici ce que nous offrent les informations trouvées sur internet et celle du panneau commémoratif de Parcs Canada :

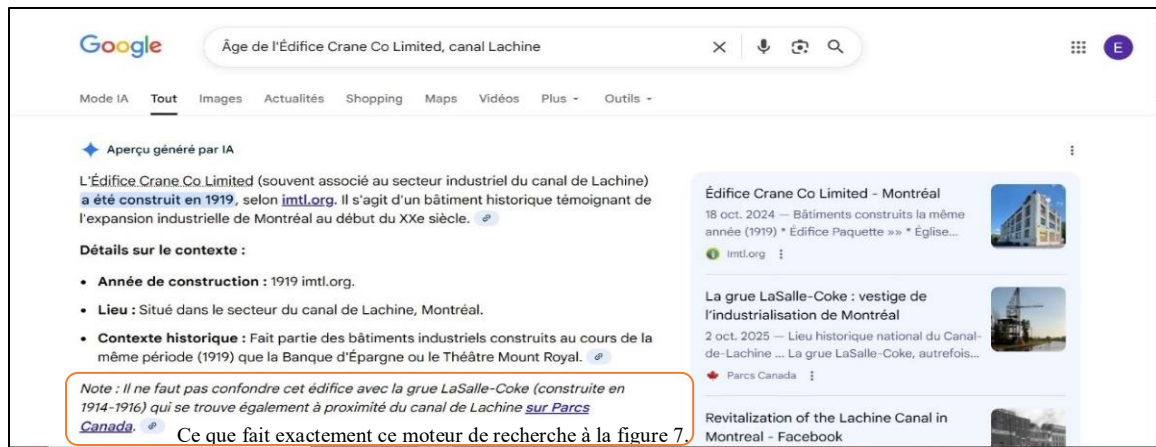
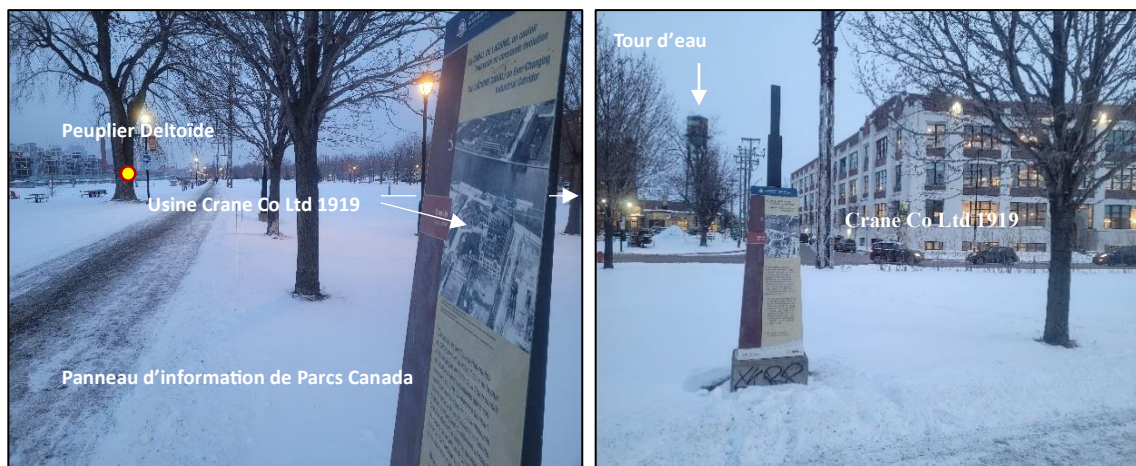


Figure 9 – Année de construction de la fonderie Crane Co Limited en face du parc de l'Ancienne-Cour-de-Triage



Photos 35 & 36 – Panneau de Parcs Canada concernant l'histoire de l'usine Crane Co Ltd située juste derrière





**Photo 37** – Explications de Parcs Canada et photo d'archives de 1926 qui montre un canal Lachine sans parc-remblai et sans arbres.

Sans grand effort, la réponse à notre question est déjà offerte sous nos yeux. En effet, si la date s'avère exacte, cette photo aérienne de l'usine nous indique qu'en 1926, le canal n'avait pas encore subi de modification pour que nos deux arbres puissent pousser dessus. Donc soit la photo a été trafiquée et la date n'est pas la bonne, 1826 aurait mieux fonctionné, soit il faut revisiter les informations acquises pour l'estimation de l'âge de nos arbres; d'où l'utilité de l'expérience de carottage pour régler définitivement cette question.

Fait intéressant, cette photo d'archives a forcément été prise à partir d'un dirigeable avec un appareil photo qui présentait pour l'époque les meilleures performances en termes de stabilité et de temps d'exposition. Mais je ne saurais vous dire de quel aérodrome il a décollé; probablement celui de St-Hubert, bien qu'inauguré un an plus tard, le 1<sup>er</sup> novembre 1927 comme premier aéroport civil au Canada.

En effet, l'histoire officielle affirme que dans un premier temps, cet aéroport va servir comme mât d'amarrage pour des dirigeables. Mais pourquoi avoir abandonné par la suite cette technologie fiable? En raison d'un seul incident marquant l'imaginaire collectif, celui de l'Hindenburg en 1937? Accident qui, suivant la tendance actuelle, a probablement été créé de toute pièce (« évènement sous faux drapeau ») dans un but de fraude à l'assurance ou de traumatisme pour un changement de paradigme dans la société. Vous souvenez-vous du Titanic? De la navette Columbia? Ou encore des Deux Tours (9:11)?

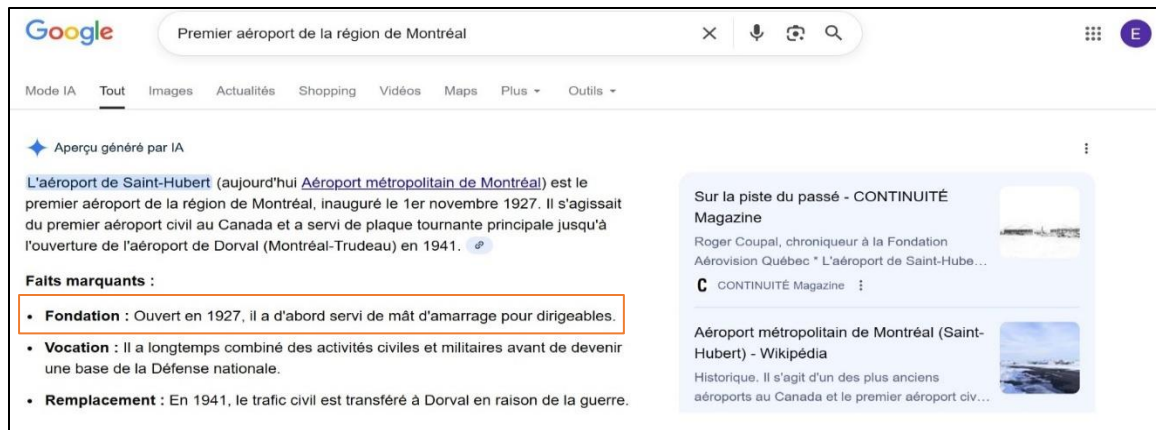
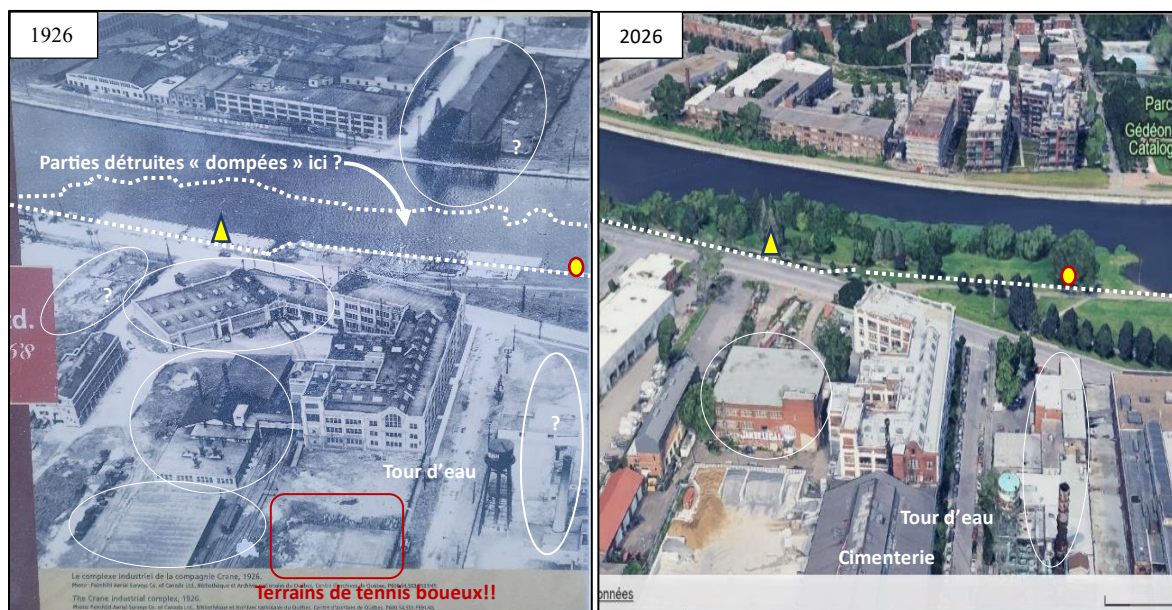


Figure 10 – Premier aéroport civil au Canada ouvert en 1927 comme mât d’amarrage pour dirigeables

Mais analysons plus avant cette photo du trafic aérien de l’époque en la comparant à une photo du même angle tirée encore une fois de Google Earth mais 100 années plus tard :



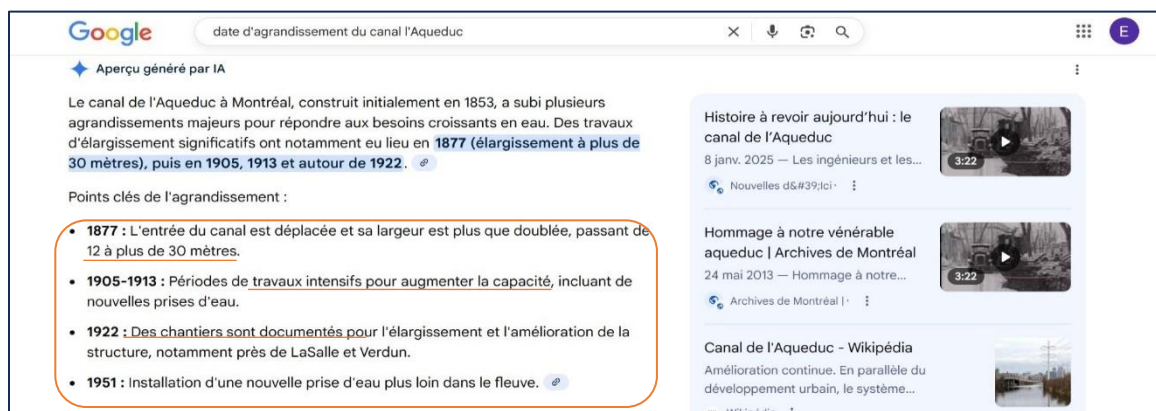
Photos 38 & 39 – Comparaison entre 1926 et 2026 de l’usine Crane Co Ltd 1919 : disparition de la moitié de l’usine originelle avec ses terrains de tennis boueux.

Est-ce que la photo de 1926 vous donne l’impression d’une usine récente? On dirait plutôt un grand manoir qui s’est enfoncé dans le sol. D’ailleurs à qui pouvait bien servir les deux terrains de tennis encore tout neufs? Ou plutôt, le seul terrain encore jouable avec un filet dessus, 7 ans seulement après sa construction? Et qu’entend Parcs Canada par de multiples agrandissements? L’usine était déjà complète en 1922 (voir photo 41) et la moitié de cette dernière va disparaître avec le temps pour faire place à une seule grande extension. Et sur son maigre 100 années d’existence, seule la moitié de sa façade aura survécu, pourquoi? Si cela n’est pas suffisant pour briser le sort de votre hypnose, observez de nouveau la photo, cogitez un peu et arrêtez de contredire ce que vous dit votre cerveau, c’est évident que ça marche pas leur histoire et vous l’avez directement sous les yeux.

Qui plus est, il n'y a pas de doute sur le fait que le canal a servi de dépotoir de proximité afin de se débarrasser de matériaux ou de terre d'une quelconque démolition. Pourrait-il s'agir justement de cette moitié de l'usine Crane? Pour le valider, même approche. Il suffit de pratiquer cette expérience de carottage archéologique mais cette fois, à même le sol de ce parc-remblai; histoire de voir si on n'y trouverait pas une brique rouge ou deux...

Sauf qu'en attendant, jetons plutôt un regard scrutateur sur cette photo d'archives de 1922, extrêmement importante en raison du point de vue comparatif qu'elle offre 4 années plus tôt sur cette drôle d'usine et ses environs. Et aussi parce qu'elle nous révèle, exactement à l'endroit de notre parc-remblai, une structure extraordinaire qui va disparaître par la suite comme par enchantement sans mention honorable.

Notez cependant que cette photo se veut d'abord un témoignage dans le secteur de Verdun du chantier mise en place pour élargir et améliorer la structure du canal de l'Aqueduc; un canal qui de son côté fait près de 8 km de long et qui mérite tout autant notre attention.



**Figure 11** - Grandes étapes des travaux d'amélioration du canal de l'Aqueduc de Montréal

En effet, il est dit que dès 1877, ce dernier aura techniquement atteint la largeur de 30 mètres qu'on lui connaît encore aujourd'hui :



**Photo 40** – Prise de vue de 2026 du canal de l'Aqueduc montrant sa largeur et l'arrière de l'usine Crane Co Ltd



Or en comparant cette photo de 2026 avec celle de 1922 qui va suivre, la question naturelle qui vient à l'esprit est pourquoi avoir excavé à la pelle sur plus de 100 m par endroit afin de maintenir le canal à sa largeur de 1877? Où sont les tas de terre et de pierres pour le remblayer de nouveau? Où est le quelconque début de structure qui va servir à retenir l'eau à cette même largeur et qui, comme on le voit sur la photo de 2026, sera remplacée en 1965 par ce tronçon de l'autoroute 15 et 20? Comme par hasard en prévision de l'exposition universelle de 1967...

C'est donc ainsi que les responsables de l'époque vont faire entrer Montréal dans sa modernité, en faisant passer un tronçon d'autoroute le long de sa source d'approvisionnement en eau potable... mais quelle bonne idée! Et cette fois, bien que la population soit devenue nettement plus nombreuse, un agrandissement tel que celui observé sur la photo de 1922 ne sera pas jugé nécessaire. Au contraire, nous allons maintenir la capacité au même niveau que celle de 1877 ou encore de 1913. C'est encore tout plein de gros bons sens c't'histoire-là.



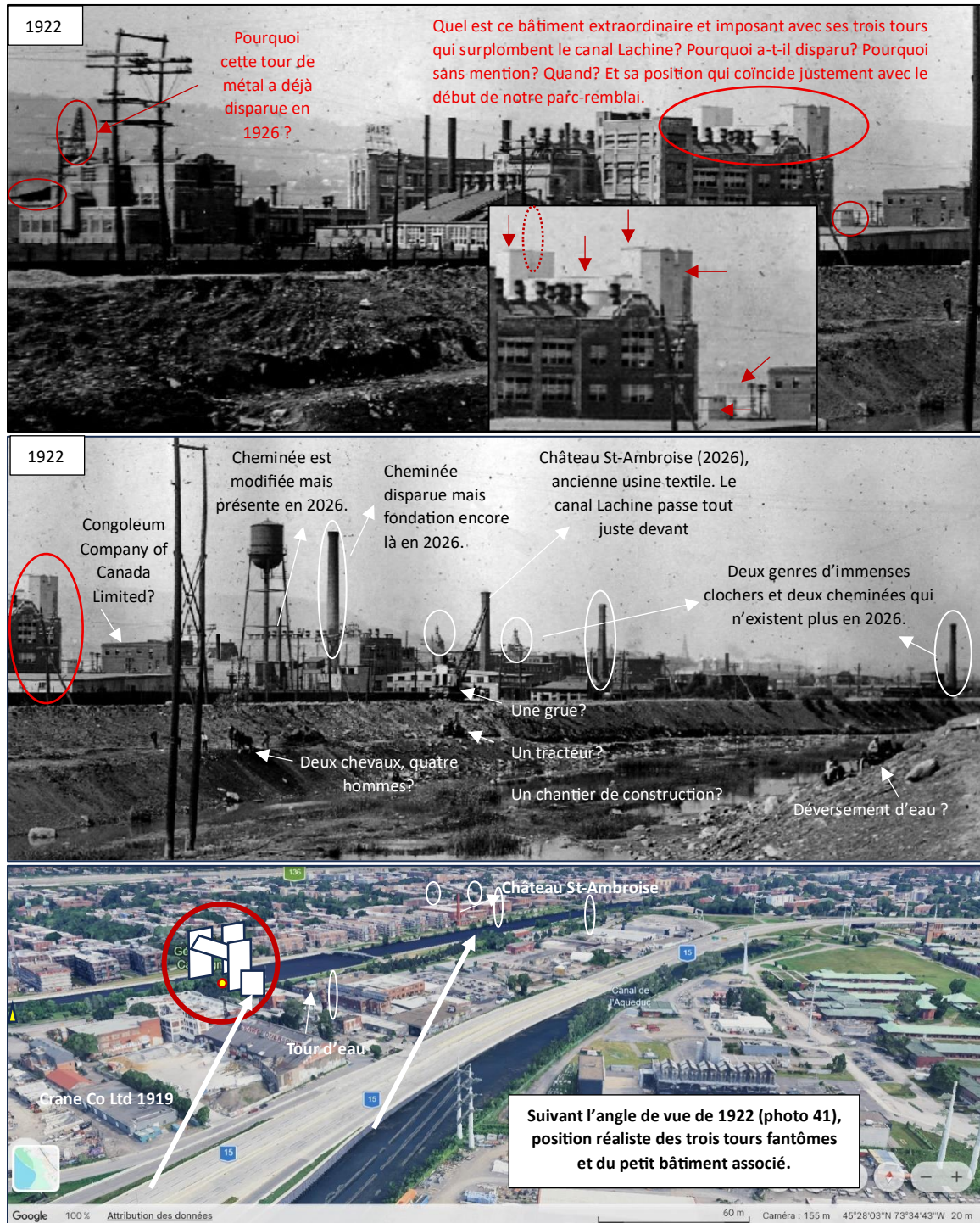
**Photo 41** – Étrange chantier en 1922 dans le secteur de Verdun pour améliorer et agrandir la structure du canal de l'Aqueduc<sup>11</sup>

Maintenant, observez bien les agrandissements qui vont suivre, car les révélations y sont plutôt extraordinaires et viennent détruire encore une fois toute la trame historique qui nous est racontée.

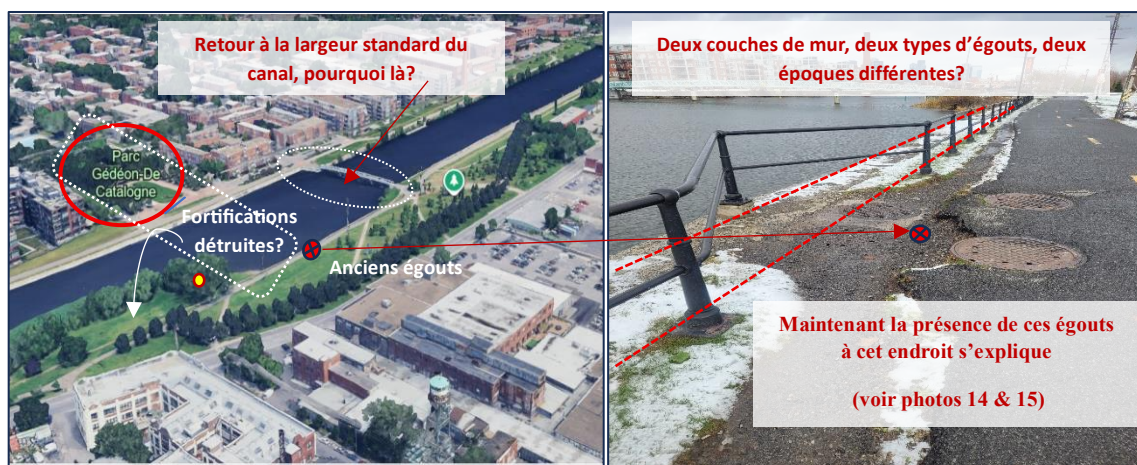
<sup>11</sup> (source : [https://archivesdemontreal.com/2013/05/24/hommage-a-notre-venerable-aqueduc/p10\\_vm4-14-y-1\\_9-1429/](https://archivesdemontreal.com/2013/05/24/hommage-a-notre-venerable-aqueduc/p10_vm4-14-y-1_9-1429/))



En particulier la disparition de cette espèce de forteresse fantomatique à moitié cachée par l'usine Crane qui, plus que tout le reste, pourrait encore plus expliquer ce remblayage stupide du canal Lachine à cet endroit précis. Pourtant, aucun panneau commémoratif de « Parcs Canada Inc » pour en témoigner...



Photos 42, 43 & 44 – Bâtiments ou structures présents en 1922 et ayant disparus en 1926 ou après



**Photos 45 & 46** – Indices en 2026 rappelant la présence de notre forteresse aux trois tours de 1922 surplombant le canal Lachine mais qui a été démolie par la suite

Tout ceci ne peut pas être le simple fruit du déchargement de milliers de calèches de terre dans le but de ralentir le développement du canal en plein essor industriel. À moins qu'à l'époque, on ait réussi à créer de toute pièce une mentalité politique et sociale « décérébrée » qui exigeait émotivement et sans discernement d'investir dans l'industrie de l'agrandissement des parcs verts afin de sauver les esturgeons du fleuve; mentalité incapable d'admettre son absurdité et sa manipulation par les sentiments.

Le canal a été utilisé comme une « dompe » ou si préféré comme un remblai d'ingénierie municipale approuvé par des conseillers et des fonctionnaires magouilleurs voulant se débarrasser à peu de frais de quelque chose de dérangeant pour eux ou le pouvoir qui les a mis en place, c'est tout simple et tout à fait d'actualité.

Donc, les seuls véritables points à éclaircir demeurent le quand cela a été fait (la ligne du temps) et avec quoi exactement (les matériaux de remplissage). Le pourquoi ça maintenant on le sait; prendre le contrôle de notre identité, de notre patrimoine et de notre histoire pour mieux nous voler en utilisant le monde des corporations, des gouvernements et des banques, un point c'est tout.

Et nous avons deux photos officielles qui nous offrent une piste des plus réaliste témoignant sans l'ombre d'un doute de cette volonté de démolir d'anciens bâtiments à une période où on est supposé les construire. Toujours ce culte de l'inversion ou de la tromperie.

Et habituellement, pour se moquer de nous, ces promoteurs de l'effacement de notre mémoire individuelle et collective, qui je vous le rappelle fonctionnent à l'échelle mondiale et possiblement plus, exposent toujours la vérité à la vue de tous mais de façon déguisée ou à double-sens, car ce sont des « clowns » ou des « travestisseurs ».

Dès lors, observez bien ce nom de « Gédéon De Catalogne ». Pourquoi un parc à cet endroit précis et pourquoi porte-t-il ce nom en particulier? Mais qui était donc ce personnage historique qui m'était jusqu'alors inconnu.

Je vous cite conséquemment ce que dit le Dictionnaire biographique du Canada volume II (1701-1740)<sup>12</sup> sur cet homme de la période française en Amérique ou encore armoricaine, ce qui n'est pas très claire pour moi au moment d'écrire ces lignes :

« [...]il surveilla aussi la construction de divers *ouvrages de fortification : travaux de remblai* ou élévations de palissades. Promu lieutenant réformé, à la requête de *Buade\** de Frontenac, en 1691, il poursuivit ses travaux d'arpentage et de construction tout en remplissant ses autres charges militaires. *Bochart* de Champigny a dit de lui qu'il était « bon officier et honnête homme ». En 1700, maintenant arpenteur dûment reconnu, il entreprenait, pour 9 000#, la construction d'un canal, à Lachine, pour le compte des Sulpiciens [V. *Dollier*]. Mais il semble que son relevé topographique n'ait pas été tout à fait au point car, entre autres choses, *il n'avait pas prévu la masse de plein roc qu'il faudrait extraire et transporter; et le canal ne fut pas achevé.* [...] »

Et bien que dire de plus, il suffit de lire entre les lignes et tous les points observés sont rapportés et se connectent à travers l'histoire de cet autre homme à tout faire. Le canal existe déjà dans les années 1700, cohérent avec la ligne du temps estimé et les traces bien visibles si tu sais les reconnaître. Ce personnage est ensuite associé à des ouvrages de fortification et des travaux de remblai, exactement à l'emplacement de nos anciennes tours et de notre parc qui donne au canal une impression d'être inachevé. Qui plus est, on a l'audace de prétendre que ce dernier était incompetent au point de ne pas avoir prévu la masse de roc à extraire et à transporter, ce qui implique de la laisser sur place. Avez-vous déjà eu le besoin de creuser un trou avec une pelle pour vos travaux de jardinage?

Vous croyez toujours que c'est un hasard? Faites maintenant une recherche rapide sur la signification du nom « Gédéon ». Vous trouverez une origine hébraïque avec comme mots clés à retenir : « celui qui fait tomber », « abatteur », « pourfendeur » ou « qui coupe les arbres ». N'est-ce pas intéressant.

Et tant qu'à faire, questionnez donc l'origine du nom « Catalogne ». Si l'interprétation suivante est retenue, le mot « *Catalunya* » découlerait de « *castellans* », les habitants ou les seigneurs des châteaux et « *castlans* » qui désigne la terre des châteaux. Il y aurait eu une similarité linguistique dans le Languedoc au 12<sup>e</sup> siècle mais que dire du mot anglais actuel de « castle » pour désigner un château.

Maintenant, retournez voir la photo 42 et la photo 45 pour mieux réalisez que le parc « Gédéon De Catalogne » se traduit littéralement par « Celui qui fait Tomber le Château » ou l'« Abatteur De Château » ... Exactement et factuellement là où se trouvait autrefois notre forteresse fantomatique aux trois tours qui, sans l'ombre d'un doute, fut un jour abattue, à tout jamais disparue ou presque...

En effet, il ne faut pas oublier que ces êtres minables ont besoin pour eux-mêmes de traces pour se rappeler de la vérité en l'encryptant comme un trophée afin de pouvoir revisiter littéralement ou au figurée la scène du crime commis afin de pouvoir se nourrir de ses effluves...

---

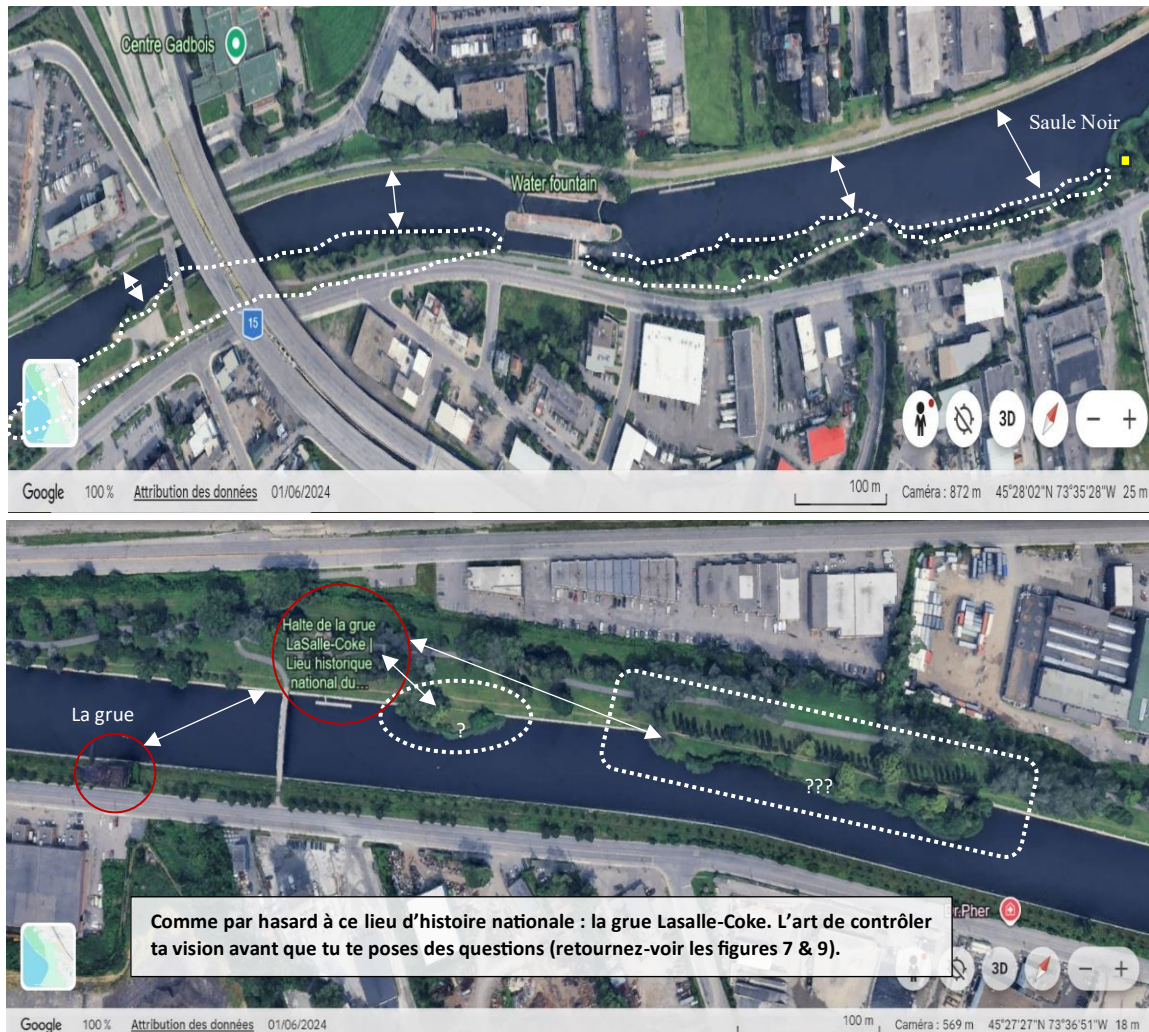
<sup>12</sup> [https://www.biographi.ca/fr/bio/catalogne\\_gedeon\\_2F.html](https://www.biographi.ca/fr/bio/catalogne_gedeon_2F.html)



## TRACES COMPLÉMENTAIRES D'UN PASSÉ ENTERRÉ ET DÉMOLI

Nous n'avons pas du tout affaire à l'exception mais à la règle, et les quelques photos qui vont suivre servent simplement à aiguïser votre regard sur ce fait. Et lorsque tu le sais et que tu le vois, il n'y plus débat interne et la question est toujours la même à chaque fois : « qu'est-ce qu'on essaie de cacher ici et comment le fait-on? »

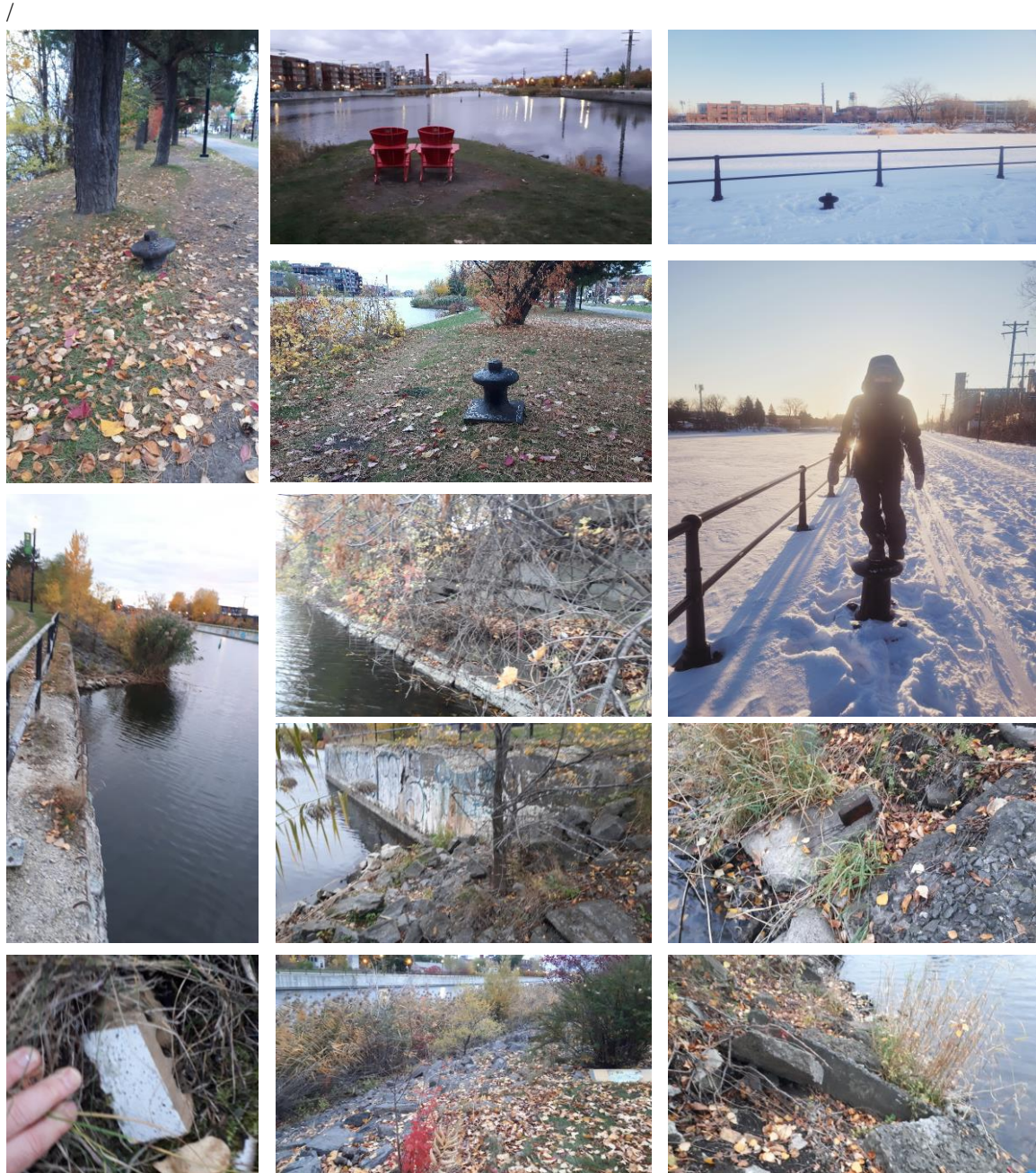
Par exemple, en partant de notre parc-remblai et en remontant le canal Lachine en direction du lac St-Louis, nous observons effectivement différents murs de soutènement ensevelis à différents endroits. Et comme si c'était scénarisé avec le « gars des vues », la grue Lasalle-Coke non sollicitée dans mes recherches (voir figure 7 & 9), ce lieu d'histoire nationale, en devient un autre exemple précis. Est-ce la tendance? Il y aura donc de nouveaux arbres à mesurer mais ce sera pour un autre temps.



**Photos 47 & 48** – En remontant vers les écluses de Lachine, autres zones enterrées du canal pour former des bouts de parcs, tirés de Google Earth en 2026



Et voici en terminant un petit montage rapide pour insister sur cet étrange urbanisme d'enterrement et de démolition de notre passé également appliqué à ce secteur du canal et impliquant le même genre de morceaux de béton, de briques et de pierres concassées, similaire à ce qui a été observé lors de notre marche sur le bord du fleuve à Verdun (« Partie 1 »); ce qui est tout à fait logique maintenant.



**Photos 49 à 60** – Deux types de mur de soutènement visibles, 2 types de briques, 2 types d'encrage à bateaux, des morceaux de bétons enterrés et un remblai de pierres concassées à même le canal

## CONCLUSION

Notre histoire est totalement manipulée, on nous raconte n'importe quoi et de toute évidence, en nous prenant pour des « idiots ». Et cela fait partie du même jeu politique et économique que nous subissons depuis notre naissance au profit de ceux qui ont pris le contrôle des différents livres. Ce contrôle, nous allons le leur enlever. Et pour ma part, il n'y a plus de oui mais qui tienne, il ne reste maintenant qu'à s'organiser pour y avoir accès.

Et si vous êtes de ceux qui pour une raison ou une autre, êtes incapables de le voir ou de l'admettre, ne vous en faites pas, cela viendra car ceci n'est que le début, chaque pierre de ce mur enseveli sera retournée.

Mais commençons d'abord par nous rappeler la base de notre statut politique d'être humain bien vivant et d'employeur de tous les services publics et autres institutions. Ensuite, organisons le carottage de l'Érable Argenté, du Peuplier Deltoïde et du sol de ce parc-remblai pour obtenir exactement les faits sur le « quand » et le « avec quoi » on a remblayé inutilement la moitié du canal Lachine à cet endroit... soi-disant en pleine gloire de son utilisation commerciale et industrielle...

L'objectif étant de se débarrasser des officieux pour les remplacer par des officiels qui vont rendre service à tous et à eux-mêmes, en respectant la justice sans mensonge ni corruption.

# ANNEXES

21/12/2025 00:18

Peuplier deltoïde | Site officiel du Mont-Royal

**Crédit :** Martin Gaudet, Ville de Montréal, 2014.



| Informations générales | Localisation | Paysage |
|------------------------|--------------|---------|
|------------------------|--------------|---------|

## Nom de la propriété

Parc du Mont-Royal

## Période de développement

1871-1906

1907-1945

## Description de l'espèce

Le peuplier deltoïde est un de nos grands arbres indigène qui se développe quasi exclusivement au sud du Québec dans la grande région de Montréal, plus particulièrement dans les secteurs bordant les cours d'eau et les milieux ouverts de pleine lumière. Considéré comme une essence pionnière, il s'implante avec facilité sur une grande variété de sols, même les plus incultes. Pour cette raison, on le retrouve partout sur l'île de Montréal, dans les terrains vagues, les ruelles et les parcs municipaux.

## Énoncé d'intérêt

## Valeurs dendrologiques

Avec un tronc de 170 cm de diamètre, on peut estimer ce spécimen à 90 ans d'âge. Comme il s'est développé en bordure d'une pente abrupte, son enracinement superficiel est proéminent et spectaculaire. De croissance rapide, le peuplier deltoïde est utilisé pour aménager les grands espaces. On lui attribue sa grande adaptabilité à pousser dans différents types de sol, qu'il soit pauvre, sec, compacté ou bouleversé. Sa croissance est très rapide et on le transplante facilement. Sa capacité à atteindre de grandes dimensions en quelques années seulement lui confère un caractère inégalé chez les arbres poussant sous nos latitudes.

<https://montroyal.montreal.ca/arbre-remarquable/peuplier-deltoide-0>

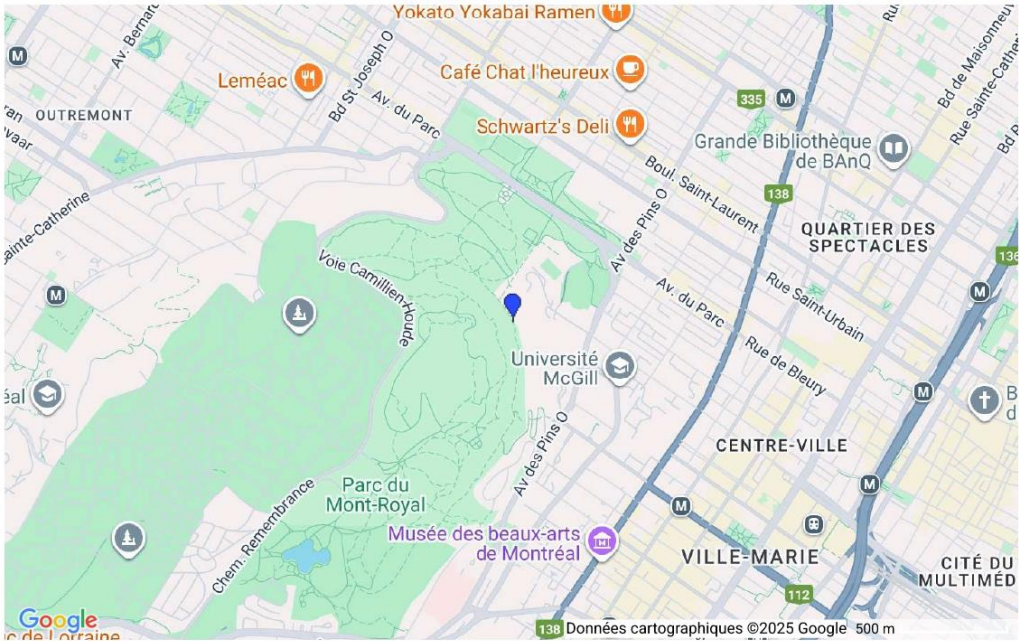
4/7



**Crédit :** Martin Gaudet, Ville de Montréal, 2014.



| Informations générales | Localisation | Paysage |
|------------------------|--------------|---------|
|------------------------|--------------|---------|



**Arrondissement/ville**

Ville-Marie

**Ensemble de bâtiments**

[Parc du Mont-Royal](#)

Crédit : Daniel Boyer



| Informations générales | Localisation | Paysage |
|------------------------|--------------|---------|
|------------------------|--------------|---------|

### Nom de la propriété

Cimetière Notre-Dame-des Neiges

### Période de développement

1871-1906

1907-1945

### Description de l'espèce

Les peupliers, des espèces de lumière et pionnières, colonisent rapidement les sites perturbés ou à l'abandon. Le peuplier deltoïde, le plus grand des peupliers, correspond probablement à l'arbre indigène du Québec ayant la croissance la plus rapide. Il atteint facilement 100 cm de diamètre lorsque les conditions de croissance sont favorables. Quelques spécimens d'exception, notamment au Parc Lafontaine, mesurent plus de 200 cm de diamètre. On retrouve abondamment le peuplier à feuilles deltoïdes en zone urbaine et périurbaine de Montréal. Il est répandu dans le centre et l'est de l'Amérique du Nord et atteint, au Québec, sa limite naturelle de distribution près de Québec.

---

## Énoncé d'intérêt

---

### Valeurs dendrologiques

Les visiteurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges ne peuvent manquer ce duo de peupliers à feuilles deltoïdes (*Populus deltoides*) d'une grandeur exceptionnelle. Les deux cimes immenses atteignent une hauteur de plus de 30 m. Le plus petit des deux a un tronc de 159 cm de diamètre. Ce peuplier à feuilles deltoïdes fait partie des dix plus gros arbres du cimetière quant à la hauteur et au diamètre. L'âge actuel de 120 ans de cet arbre indigène au

google traduction - Recherche x peuplier deltoïde de 150 ans au cimetière cote des neiges

google.com/search?q=peuplier+deltoïde+de+150+ans+au+cimetière+cote+des+neiges&sca\_esv=0d1687822827da8&sxsrf=AE3TifOVF2tBrcg1PZnT5LrdDkD... ☆ Tous les favoris

peuplier deltoïde de 150 ans au cimetière cote des neiges

Ville de Montréal  
https://montroyal.montreal.ca/peuplier-deltoide-1

### Peuplier deltoïde | Site officiel du Mont-Royal - Ville de Montréal

Ce peuplier à feuilles deltoïdes fait partie des dix plus gros arbres du cimetière quant à la hauteur et au diamètre. L'âge actuel de 120 ans de cet arbre ...

◆ Aperçu généré par IA

Au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, il y a bien un imposant peuplier à feuilles deltoïdes (*Populus deltoïdes*) d'environ 150 ans, exceptionnellement vieux pour son espèce au Québec, avec une cime de plus de 30 mètres et un tronc d'environ 179 cm de diamètre, figurant parmi les plus gros arbres du cimetière. C'est un spécimen remarquable qui a survécu au verglas de 1998 et qui est mis en valeur par la Ville de Montréal comme une valeur dendrologique exceptionnelle.

**Caractéristiques de cet arbre remarquable :**

- **Espèce :** Peuplier à feuilles deltoïdes (*Populus deltoïdes*).
- **Âge :** Environ 150 ans, un âge très respectable pour cette espèce.

Taper ici pour 1°C 00:35 FRA CMS 2025-12-21





| Informations générales | Localisation | Paysage |
|------------------------|--------------|---------|
|------------------------|--------------|---------|

### Nom de la propriété

Cimetière Notre-Dame-des Neiges

### Période de développement

1841-1870

### Description de l'espèce

L'érable argenté, un arbre feuillu à croissance rapide, atteint fréquemment 35 mètres de hauteur et 100 cm de diamètre. En milieu naturel, il prospère en milieux humides et sur les bords de cours d'eau envahis par les crues printanières. Dans les pauvres conditions de croissance du milieu urbain, il est beaucoup plus performant que la plupart des autres espèces indigènes et c'est pourquoi il fut largement planté en milieu habité. Dorénavant, il est de moins en moins planté dans les villes à cause de ses racines envahissantes et de ses branches cassantes lors de verglas.

---

## Énoncé d'intérêt

---

### Valeurs dendrologiques

Cet érable argenté (*Acer saccharinum*) est âgé d'environ 150 ans. Il possède un tronc extraordinaire de 185 cm de diamètre à hauteur de poitrine. C'est le deuxième plus gros arbre en diamètre du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Ses trois branches principales supportent une cime immense.

### Valeurs culturelles

Le terrain où cet érable se trouve faisait partie d'une série de lots acquis en 1907 entre la terre d'origine et le chemin Shakespeare, connu actuellement sous le nom de chemin Remembrance. Ces terres étaient exploitées depuis plus de deux siècles à des fins agricoles et horticoles. L'érable est situé sur le terrain ayant appartenu à